L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

QUATORZIEME ANNEE — RIMOUSKI, 28 MARS 1946 — NUMERO 6

Fortin, M. l'abbé Alphonse, 15 mars 47

Session de la commission scolaire

A une session régulière des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville le 19 mars, à laquelle session sont présents : M. l'abbé Camille Michaud, ptre, curé, président, et MM. Alphonse Chassé et Pierre Dubé, tous commissaires d'écoles; l'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par la loi à MM. Jules-A. Brillant et Gleason Belzile, absents. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

Comptes approuvés : Banque Can. Nat., 1.06; La Cie de Pouvoir, 34.32; P.-E. D'Anjou & Fils Ltée, 304.62; Mme Auguste Duchesne, 4.35; Frais de transport, 11.10; J.-Bte Labbé, 5.00; Mme Paul Lechasseur, 4.32; J.-Bte Paquet, 57.58; Jean-Paul Pinault, 40.00; Roger Pouliot, 24.00; Oscar Tremblay, 0.84; Frère Directeur, 25.00.

MM. les Commissaires reçoivent les communications suivantes :

Une lettre de l'hon. Secrétaire de la Province annonçant qu'il se fera une plaisir d'étudier la demande d'octroi, pour la construction d'une école à Nazareth, lorsque son budget aura été voté.

Deux rapports du travail accompli dans les écoles par l'Unité Sanitaire du Comté, pendant l'année scolaire 1945-46.

Une lettre du Rév. Frère Directeur de l'école des garçons demandant la permission de changer le mode de chauffage du poêle de cuisine et de faire repeindre la cuisine et le réfectoire.

Proposé par M. Chassé et résolu que la demande du Rév. Frère Directeur soit accordée.

Proposé par M. Chassé et résolu que M. l'abbé Camille Michaud, ptre, curé, président, et M. Georges D'Auteuil, secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les certificats établissant l'exclusion des employés permanent de la Commission scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, de la loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Vu la résolution du 19 février 1946 fixant l'emplacement pour une nouvelle école à St-Robert, étant un terrain de 180 x 180 pieds faisant partie du lot numéro 212 au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain de Rimouski, borné au nord à la 3e rue, à l'est par Louis Lepage, au sud et à l'ouest au vendeur, il est proposé par M. Chassé et résolu que la Commission scolaire de cette ville achète ledit terrain de M. Paul-Emile Dubé moyennant une rente foncière de $50.00 payable annuellement, rachetable au prix de $2,000.00, et autorisant M. l'abbé Camille Michaud, ptre, curé, président, à signer ledit acte d'achat.

Et la prière clôt la séance.

POURQUOI ET COMMENT FONDER UNE SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISME

Pourquoi fonder cette Société dans votre paroisse ?

Parce qu'il est urgent d'unir tous les Canadiens-français pour une action plus efficace.

Parce qu'il faut l'union pour être forts.

Parce qu'une Société St-Jean-Baptiste Diocésaine existe dans notre diocèse et qu'il est important que votre paroisse en fasse partie.

Comment fonder une telle Société dans votre paroisse ?

1) Réunir un groupe de citoyens.

2) Faire l'élection des officiers : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et 5 ou 6 directeurs.

3) Demander, par une résolution adoptée à l'assemblée, l'affiliation de votre groupe à la Société St-Jean-Baptiste Diocésaine de Rimouski.

4) Demander au Secrétariat Permanent à Rimouski, tous les renseignements concernant la Société.

Adressez toutes vos communications et demandes à :

Le Secrétariat Permanent,
Case postale 82,
Rimouski.

(Communiqué)

Il ne reste que quatre causes sur le rôle des assises

La session des Assises criminelles du district judiciaire de Rimouski s'est ouverte mardi matin, au Palais de Justice de Rimouski, sous la présidence de l'hon. juge Roméo Langlais. Des seize causes qu'il y avait alors sur le rôle, il n'en restait à l'ouverture que six à être entendues au mérite, toutes les autres ayant été soit remises, soit réglées sur plaidoyer de culpabilité des accusés.

Deux causes ont été appelées mardi et mercredi. Dans la première, celle de Lorenzo Dumais, une remise a été accordée au 10 avril. Dans l'autre, l'accusé a plaidé culpabilité.

Les quatre causes qui restent sont celles de L.-P. Thibault, Basile Thibault, Cécile Bouliane et Lorenzo Dumais.

La plus grave des accusations est celle qui pèse sur Cécile Bouliane, d'Amqui, qui est accusée du meurtre de son enfant.

Préfets réélus

Les conseils des municipalités de comté ont tenu ces jours derniers leur assemblée annuelle pour l'élection d'un préfet et de deux délégués.

Dans Rimouski

Le conseil de comté de Rimouski a réélu pour préfet M. Jean D'Anjou, maire de St-Simon. M. D'Anjou, qui en est à son cinquième exercice comme préfet, siège au conseil de comté de Rimouski depuis une quarantaine d'années.

Les délégués élus à cette séance sont M. Wilfrid Ouellet, maire de Bic, et M. Alfred Dubé, député de Rimouski.

Dans Matane

M. Charles Dufour, maire de Rivière-Blanche, a été réélu pour un neuvième exercice préfet du comté de Matane. M. Louis Keable, maire de Méchins, et M. Alphonse Lévesque, maire de St-Octave-de-Métis, ont été élus délégués.

Au Témiscouata

Le préfet du comté de Témiscouata, M. Louis Bérubé, maire de St-Louis du Ha! Ha!, a été réélu préfet sur proposition du maire de Notre-Dame-du-Lac, appuyée par le maire de Cabano.

Dans Matapédia

M. Pierre Bélanger, maire de Sayabec, a été réélu préfet du conseil de comté de Matapédia. M. Ernest Morissette, maire de Causapscal, et M. F.-X. Michaud, maire de Val-Brillant, ont été élus délégués.

Service quotidien de matières postales

Le directeur du district postal, M. J.-A. Pouliot, de Québec, annonce qu'à partir du 1er avril, les paroisses d'Esprit-Saint et de Trinité-des-Monts bénéficieront à l'avenir d'un service quotidien des matières postales, sauf le dimanche.

Ce service sera opéré par M. Albert Lavoie, de St-Narcisse. Le courrier quittera Esprit-Saint vers 11 h. a.m. pour se rendre au bureau de poste de St-Narcisse. Il repartira de St-Narcisse vers 4 h. p.m., ou immédiatement après l'arrivée des malles de Macpès.

Tentative de vol chez Légaré

Vandalisme au magasin Gilbert

On a tenté de voler le coffre-fort du magasin Legaré ltée dans la nuit de lundi à mardi. Les cambrioleurs se sont introduits dans le magasin en ouvrant la fenêtre de la chambre de toilette, à l'arrière. Ils ont fait des perquisitions dans le bureau et ont déplacé le coffre-fort de quelques pouces.

On suppose qu'ils ont été dérangés dans leur travail, car rien n'a été emporté. En ouvrant le magasin mardi matin, les employés ont vite relevé le passage des cambrioleurs.

La Sûreté provinciale a été prévenue et fait enquête. Un expert en empreintes digitales a fait un examen des lieux.

Dans la nuit de samedi, la semaine dernière, deux individus se sont introduits dans le magasin Gilbert en cassant la vitre de la porte. Une fois à l'intérieur, ils ont tenté de briser des comptoirs, mais à ce moment des témoins sont arrivés suivis de la police municipale. Les deux prévenus ont été conduits à la prison pour la nuit.

Le lendemain, ils ont comparu devant le juge Caron. Ils ont plaidé culpabilité et ont été condamnés à payer une amende en plus des dommages qu'ils avaient causés.

2e GRANDE ASSEMBLÉE DE LA LÉGION CANADIENNE

Les membres de la Légion Canadienne, Succursale No 36, Joseph Keable, V.C., M.M., se réunissaient en assemblée générale lundi soir à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Chs-A. Desrosiers.

Au cours de cette assemblée, à laquelle étaient présents plus de 60 vétérans, des questions d'intérêt vital ont été longuement discutées, entre autre celle qui concerne la loi agraire. Au début de l'assemblée, le président demanda à l'assistance de garder une minute de silence en mémoire et par respect pour ceux des nôtres qui sont tombés au champ d'honneur. Après le chant "O CANADA", le secrétaire donna lecture des minutes de la dernière assemblée générale et fit part du travail accompli au cours des deux réunions du Conseil d'Administration. Il fit part aux membres de la formation de 5 comités, soit le comité des finances, le comité de l'habitation et du logement, le comité de la publicité et du recrutement, et enfin le comité de secours et de placement. Ces comités comptent deux directeurs.

M. Julien Thuot, qui est membre du comité des finances, parla des activités de son comité et appuya sur le fait que le principal problème était de trouver des fonds. Il annonça qu'on avait décidé d'organiser un grand tirage dont l'enjeu ne sera autre qu'un **jeep**. Il informa ensuite ses auditeurs qu'une lettre avait été adressée à environ soixante-quinze notables et hommes d'affaires de Rimouski, les avisant qu'ils avaient été admis comme membres honoraires de la Succursale, et qu'il espérait que ceci permettrait au trésorier d'augmenter ses fonds.

Le président invita ensuite un membre du comité de l'habitation et du logement, M. Paul Dufour, à adresser la parole.

M. Dufour parla du travail fait à date pour l'obtention d'un vaste terrain où les vétérans qui le désirent pourraient se construire.

Sur cela, le président, M. Desrosiers, annonça qu'il doit se rendre à Montréal dans quelques jours afin d'assister à l'assemblée des dirigeants de la loi agraire, et il promit de faire tout son possible pour en arriver au plus tôt à un règlement.

M. J.-M. Lepage vint à son tour parler du travail fait par le comité qu'il représente, soit celui de la publicité et du Recrutement. Il procéda alors à la remise des cartes aux quarante nouveaux membres recrutés depuis le 1er mars.

Prenant ensuite la parole, M. Paul-H. L'Heureux se dit très peu satisfait de la lenteur avec laquelle on applique actuellement la loi agraire. Il suggère que l'on procède immédiatement à un relevé complet de tous les vétérans qui désirent profiter de ces avantages, et que, de plus, le secrétaire soit mis au courant immédiatement des noms de ceux qui, actuellement, n'ont pas de logement du tout, ou qui ne peuvent se loger au moins confortablement.

Lorsque ces statistiques auront été compilées, il fut proposé et secondé à l'unanimité qu'un mémoire soit adressé au député fédéral du comté de Rimouski, Me Gleason Belzile, une copie au conseil Provincial de la Légion Canadienne, au Surintendant de l'Application du plan agraire, le lt-col. L.-P. Cliche, ainsi qu'au maire de la ville, Me Paul-Emile Gagnon.

Jeune fille d'Amqui accusée de meurtre

En rapport avec la découverte du corps d'un nouveau-né

Une jeune fille d'Amqui est actuellement détenue à la prison de Rimouski où elle attend de subir son procès sous une accusation de meurtre. L'arrestation de cette jeune fille a été opérée la semaine dernière à Amqui par le détective P.-E. Ferland, de la Sûreté provinciale.

Comme nous l'annoncions dans notre édition de la semaine dernière, on a fait la découverte, à Mont-Joli, au début du mois, du corps d'un enfant nouveau-né. Il était enveloppé de papier d'emballage. Il a été expédié à Montréal où des médecins légistes en ont fait l'autopsie.

Pendant ce temps la Sûreté provinciale faisait enquête. Leurs recherches les conduisirent jusqu'à Amqui où ils ont fait l'arrestation d'une jeune fille. Elle fut conduite à la prison de Rimouski où elle a comparu lundi devant le juge Amédée Caron, magistrat du district.

Plusieurs témoins ont été entendus à l'enquête dont le détective Ferland et quelques personnes de Rimouski et de Mont-Joli, ainsi que la police de la route, M. Oscar Beaulieu. Une déclaration a été produite, signée par l'accusée, dans laquelle celle-ci reconnaissait être la mère de l'enfant trouvé à Mont-Joli. La prévenue aurait de plus confessé qu'elle travaillait à Rimouski quand l'enfant est venu au monde. Après sa mort, elle l'a placé dans une valise et elle s'est rendue à Mont-Joli où elle l'a jeté dans la neige, en arrière d'un restaurant.

Devant cette preuve accablante, le président du tribunal condamna la jeune fille à subir son procès à la présente session des Assises criminelles, sous une accusation de meurtre. La session s'est ouverte mardi matin et le procès de cette jeune fille sera l'un des derniers entendus.

Pour vous, mesdames

DESSERTS

tion des Aussureurs du Canada).

Les desserts sont indispensables. Sans eux les repas seraient bien monotones. Depuis bien des générations un menu bien ordonné se termine toujours triomphalement par un dessert qui fait une fête du repas et en augmente l'attrait.

Choisissez bien votre dessert, car la satisfaction que donne un repas dépend en grande partie de ce choix. Votre succès et votre réputation comme cuisinière dépend surtout des desserts que vous servirez.

Puisque le dessert est servi lorsque l'appétit est déjà en partie rassasié, il faut qu'il ait une apparence attrayante. La couleur, la texture, la forme font partie de cet attrait, de même que le plat dans lequel on le sert.

Rappelez-vous toujours également que le dessert doit se baser sur le mets de résistance. L'un résistance est très substantiel, complète l'autre. Si le mets de servez un dessert de texture légère, à goût frais, piquant. D'autre part, si le mets de résistance est léger, la ménagère a une bonne occasion pour donner des poudings nourrisants cuits à la vapeur, ou un dessert riche et sucré.

Les techniciennes en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture vous recommandent de servir de temps à autre des desserts chauds et des desserts froids pour rompre la monotonie.

CREME ESPAGNOLE AU CAFE

1 c. à table de gélatine
1/4 de tasse de café froid
2 jaunes d'oeufs
1/4 de c. à thé de sel
3/4 de tasse de café chaud
1 tasse de lait chaud
1 c. à thé de vanille
2 blancs d'oeufs
1/4 de tasse de sucre

Faites tremper la gélatine dans le café froid. Battez les jaunes d'oeufs et le sel. Ajoutez le café chaud et le lait. Faites cuire au bain-marie en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange soit suffisamment épais pour adhérer à la cuiller. Ajoutez la gélatine et remuez jusqu'à dissolution. Otez du feu, ajoutez la vanille et faites refroidir. Lorsque le mélange commence à s'épaissir, incorporez la méringue que vous ferez en ajoutant le sucre aux blancs d'oeufs battus en neige ferme. Mettez dans un moule légèrement graissé ou dans des verres à sorbet. Faites refroidir. Ceci donne six portions.

POUDING AU GINGEMBRE

1/4 de tasse de graisse (shortening)
1 c. à thé de soda à pâte
1 tasse d'eau chaude
1 tasse de mélasse
1 1/2 tasse de farine à pâtisserie tamisée
OU 1 1/3 tasse de farine ordinaire
1 c. à thé de gingembre
1/2 c. à thé de el.

Défaites la graisse en crème. Faites dissoudre le soda dans l'eau. Ajoutez la mélasse à la graisse. Tamisez ensemble la farine, le gingembre et le sel et ajoutez alternativement avec l'eau dans le mélange défait en crème. Remuez jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Mettez dans une casserole à petits pains (muffins) bien graissée et faites cuire dans un four à feu modéré. 350°F. pendant 30 minutes. Servez chaud avec de la sauce. Ceci donne 12 portions.

NOTE.— S'il y a des restes, on peut les réchauffer au moyen de vapeur ou dans le four après les avoir humectés avec de l'eau. On peut se servir de cette pâte avec des fruits en boite pour faire un gâteau renversé. Servez-vous du jus des fruits pour faire une sauce à pouding.

POUDING DE BLE ENTIER CUIT A LA VAPEUR

1/4 de tasse de graisse ménagère (shortening)
1/4 de tasse de sucre
1/4 de tasse de mélasse pâle
1 oeuf
1/2 tasse de lait
1 1/2 tasse de farine de blé entier
2 c. à thé de poudre à pâte
1/4 de c. à thé de soda à pâte
1 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de cannelle
1/4 de c. à thé de clous de girofle
1/4 de c. à thé de muscade
3/4 de tasse de raisins sans pépins

Défaites la graisse en crème, ajoutez le sucre graduellement puis l'oeuf bien battu. Combinez la mélasse et le lait. Mélangez parfaitement les ingrédients secs et saupoudrez les raisins d'une petite partie de ce mélange. Les raisins sont ajoutés en dernier lieu. Faites cuire à la vapeur dans de petits moules graissés pendant 45 minutes ou dans un grand moule graissé pendant 1 heure et demie. Servez avec de la sauce au citron ou à la cassonnade. Recouvrez les moules de papier ciré ou de coton à fromage tandis qu'ils cuisent pour empêcher le pouding de devenir pateux ou saturé d'eau. Ceci donne de 6 à 8 portions.

PITIE POUR LES FEMMES
par Henry de Montherlant

Avec l'effroi inconscient du visiteur indiscret qui s'apprête à soulever la tenture de la garderobe de Barbe-Bleue, le lecteur est attiré par Henry de Montherlant vers cette série de quatre romans publiés par Les Editions Variétés, dont le premier tome **Les jeunes filles** est récemment paru et dont **Pitié pour les femmes** est la suite.

Ce roman saisissant contient les plus pénétrantes, les plus perverses observations sur la vie et l'amour. Pierre Costal, le personnage central est un mythe : un monstre d'égoïsme qui ne connait de loi que celles de son désir et de son plaisir. Le flot des passions féminines qu'il attire ne l'atteint pas, tel le roc insensible aux vagues caressantes ou furieuses.

L'important pour Costal consiste dans ce qu'il donne à l'une ou l'autre des jeunes filles avec lesquelles il entretient des relations. A l'une ce sera de l'amour et de la mésestime, à l'autre de la considération pour sa haute intelligence et du mépris pour l'affection profonde qu'elle lui a vouée, à une troisième des conseils. Les réactions violentes que ses actes allumeront dans le coeur de ces jeunes filles ne sont pour lui que des réflexes qu'il cataloguera et numérotera consciencieusement.

L'auteur Henry de Montherlant est un analyste troublant des choses sexuelles et il met à nu les plus profonds secrets du coeur humain avec une stupéfiante habileté de chirurgien.

Le cycle des "Jeunes Filles" s'adresse, cependant, à des esprits formés et ne doit pas être mis entre toutes les mains.

Un volume de 208 pages publié par Les Editions Variétés dans la série "Les Jeunes Filles". Prix : $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Les Recettes Favorites ont meilleur goût avec OXO

Nouvelles caisses populaires

La Gazette officielle annonçait récemment la déclaration de fondation de deux nouvelles Caisses Populaires Desjardins. Elles sont établies à Notre-Dame de l'Isle-Verte et à Marsoui, Gaspé-Nord. Les documents relatifs à la fondation ont été déposés dans les archives du Secrétariat de la Province. Un journal agricole, qui félicite les paroisses qui viennent de fonder ces caisses populaires, ajoute que dans les régions du Bas du fleuve et de la Gaspésie on semble répondre au mot d'ordre donné il y a quelques années : "Autant de Caisses Populaires que de clochers".

Une annonce dans l'Echo du Bas St-Laurent est toujours profitable. Ceux qui en ont fait l'essai une fois se plaisent à y revenir.

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort



Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit **de 2 façons à la fois** pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—**pendant son sommeil!**

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et **son dos** avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soi-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

VOUS POURRIEZ MANGER SUR VOTRE PLANCHER!



UN plancher qui *brille de propreté* et de fraicheur . . . et dont vous avez raison d'être fière! Vous pouvez aisément le garder ainsi en employant une solution* de Lessive Gillett. Elle met fin à la saleté. Achetez-en une boite aujourd'hui.

**Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.*

BROCHURETTE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour obtenir la brochurette Gillett GRATUITE expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise et aide de multiples façons.

Fabrication canadienne



"JE N'EN SUIS PLUS ÉTONNÉE"

"On me complimente de toutes parts, mais je n'en suis plus étonnée: c'est toujours la même chose quand je sers le thé Lipton, au goût *vivace*."

Vous deviendrez en effet l'hôtesse préférée de vos amis en servant le thé Lipton, d'une saveur *vivace*. Les connaisseurs déclarent que le thé Lipton possède en effet un goût *vivace*, frais et animé, jamais fade ou insipide. Pourquoi ne pas commander ce thé Lipton, au goût *vivace* et animé, chez votre épicier?

N'ATTENDEZ PAS QUE
LE PRIN TEMPS
SOIT ARRIVE
TELEPHONEZ AUJOURD'HUI A
ST-PIERRE, Enr
NETTOYAGE PARFAIT OUTILLAGE MODERNE
TEL : 1 RIMOUSKI TEL : 1

ST-PIERRE Enr.
Teinturier | **Nettoyeur**
LAVAGE REPASSE OU HUMIDE
ST-EDMOND RIMOUSKI **Tél. 1**

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Fondé en 1933 et imprimé par l'Imprimerie Générale de Rimouski, ltée. Membre de l'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français. Prix de l'abonnement : Canada, $1.00; Etats-Unis, $1.50. Directeur, Gérard Legaré, Rimouski.

L'Echo du Bas St-Laurent, Rimouski, le 28 mars 1946 — 3

Notre épopée rurale

La semaine du 31 mars au 6 avril mettra à l'honneur "l'habitant" de nos campagnes. Ainsi que le notait un conférencier du "Réveil rural", l'appellation d'habitant équivaut historiquement chez nous à un titre de noblesse. Au début de la colonie, il servait à désigner les colons qui possédaient une terre, ceux qui habitaient vraiment le pays et à les distinguer des simples tâcherons qui louaient leurs bras aux colons. S.E. Mgr Paul-Eugène Roy avait donc raison de décerner à nos habitants le beau titre de "noblesse de la charrue".

Les hauts faits de cette noblesse constituent un des chapitres les plus splendides de notre Histoire. Aussi nos historiens ont-ils tous associé aux héros de l'exploration, de la lutte sur les champs de bataille ou dans les arènes politiques l'humble fils de la glèbe, celui dont le labeur opiniâtre a fait que les audacieuses découvertes et les luttes épiques ont été plus que de passagères aventures inscrites au livre de la gloire. Le Comité de la Survivance a voulu ajouter son hommage à tant d'autres. Il a consacré à notre épopée rurale son calendrier 1946, un tract commentant ce calendrier et la présente semaine de la Fierté nationale.

Ce faisant, il n'entend pas se cantonner dans un hommage stérile du passé. La terre se meurt chez nous, comme en France, au temps de René Bazin. Elle se meurt victime de l'ingratitude de ses fils, du dédain de l'ouvrier et du professionnel, de la sensualité, de la suffisance d'un siècle qui a préféré les artifices des villes à l'existence substantielle des campagnes.

La mort de la terre, il faudrait bien le comprendre, c'est un second 1760 pour un peuple terrien comme le nôtre. Avant le Traité de Paris, nous avions deux mères : la France et la terre canadienne. Arraché à l'étreinte de la France par le sort des armes et les jeux de la politique, notre peuple s'est blotti sur le sein maternel de la terre canadienne. Il y a puisé une vigueur qui lui a permis de panser ses blessures, de refaire ses forces, d'organiser sa vie religieuse et nationale, de dilater ses frontières et de se répandre jusqu'à la mer Pacifique et en Nouvelle-Angleterre.

Pourquoi faut-il qu'à l'heure où il pourrait s'épanouir dans la plénitude de sa vie nationale, il déserte en masse le sol qui a fécondé depuis trois siècles cette vie nationale? Loi fatale de l'Histoire, mécanisme inéluctable des facteurs économiques nul homme conscient de sa dignité d'être libre ne voudra l'admettre.

Nous avons des bras en quantité. Notre pays n'est qu'à moitié défriché. Depuis la guerre, des milliers de terres faites dans Québec et Ontario demandent à être remises en valeur. La crise agricole est d'ordre matéried sans doute. L'économie contemporaine a chargé les villes au détriment des campagnes. Les exigences sans cesse grandissantes des unions ouvrières s'ajoutant à la voracité des capitaines du commerce et de l'industrie ne peuvent qu'aggraver le malaise, qu'aigrir davantage ce grand méconnu qu'est l'agriculteur.

La crise est surtout morale : dégoût du labeur, de la vie naturelle et tonifiante des champs, désir du gain facile, recherche du confort et de la jouissance sous ses formes les plus basses, fascination des villes aux usines tentaculaires, aux dehors attrayants voilant des intérieurs de misère physique et morale. Des remèdes d'ordre économique, technique s'imposent. Plus encore, des buts fondamentaux et des exigences foncières de la vie humaine un retour aux traditions de labeur acharné, de probité, de sacrifice et d'économie qui ont fait notre peuple.

Cela ne regarde pas que les agriculteurs. Toutes les classes de la société ont dévié dans leur appréciation des biens de ce monde. Elles se sont toutes laissé fasciner par la magie de la science appliquée, les artifices et le verni de la vie en cité. Il est grand temps que l'on fasse un peu litière de ce qu'on appelle pompeusement le progrès, la civilisation, pour vivre naturellement.

Durant la guerre, les habitants des villes européennes ont expérimenté le néant foncier de la vie en cité. Privés de communications avec les campagnes, ils ont réalisé de façon cruciale que la ville ne peut ni chauffer ni nourrir ses habitants, qu'elle peut difficilement les loger et les vêtir, qu'elle ne produit pas, ne crée pas, mais se borne à transformer les produits des forêts, des mines, des rivières et des fermes. N'attendons pas d'être rendus, nous aussi, au stade expérimental pour respecter, encourager, aider l'agriculture. Efforçons-nous d'avoir une plus large compréhension de sa mission et d'orienter notre effort vers le développement de nos campagnes. Tel est le but total de la Semaine de la Fierté nationale 1946.

Paul-E. GOSSELIN, prêtre,
Secrétaire-général.

Comité de la Survivance Française en Amérique,
Université Laval, 4 mars 1946.

VRAIMENT...

Cette affaire d'espionnage a semé du beau grabuge au sein de la smala cécéefiste. Encore que M. Coldwell ait été visiblement chagriné par la conduite des agents russes et des fonctionnaires canadiens qui s'étaient acoquinés à eux, le plus grand nombre des notables de la C.C.F. restent des russophiles enthousiastes, coûte que coûte. Aussi une purge semble imminente dans les rangs des socialistes canadiens. Ceux-ci, en fin de compte, vont être démasqués pour ce qu'ils sont vraiment : des communistes, tout uniment. Car le programme est parfaitement identique : étatisation de toute production, guerre à l'entreprise privée. Il n'y avait que la virulence oratoire des communistes qui n'allait pas à la finasserie cécéefiste-socialiste. Mais, pour une fois encore, la C.C.F. est acculée à l'exhibition de ses vraies couleurs. Les événements ont fait que ce bloc n'est plus enfarinable avec succès...

* * *

L'ouvrier canadien a attesté l'excellence de son jugement en ne suivant pas son camarade américain dans la voie périlleuse de la grève. Mais cette attitude calme, modérée ne durera que si le gouvernement canadien se montre plus franc dans l'exposé de la situation économique. Tant qu'on chantera au travailleur canadien que la stabilisation est au prix d'une redistribution des richesses et non d'une production augmentée, d'un rendement meilleur, on court grand'chance d'avoir une main-d'oeuvre dissatisfaite. Tant qu'on ne desserra pas le contrôle des prix, tant qu'on ne verra pas qu'il est un danger pour l'économie d'après-guerre, l'ouvrier ne sera vraiment pas en mesure de comprendre que des salaires plus forts réduisent le pouvonr d'achat populaire au lieu de l'augmenter.

* * *

Le gouvernement de Québec a fait preuve d'une sagesse exemplaire en confiant à l'entreprise privée le risque patent de l'exploitation des mines de l'Ungava. Le gouvernement de Québec, contrairement à ce qu'on aurait fait en Saskatchewan, n'a pas voulu risquer la caisse publique en se faisant lui-même explorateur et mineur. Car les risques, dans l'Ungava, sautent aux yeux. Hollinger devra dépenser $125 millions avant d'extraire, pour fins pratiques, du minérai de fer. Si les opérations réussissent, le Trésor public encaissera des fortunes. Si l'aventure vient à mal, le gousset du contribuable n'aura souffert en rien. Dans cette affaire, quoi qu'on dise, les intérêts de la province et de son peuple sont adéquatement sauvegardés. Ce qui est curieux, c'est qu'après les fiascos formidables remportés un peu partout par les entreprises nationalisées, des critiques s'obstinent à déplorer que le Québec n'ait pas pris à son compte le développement de l'Ungava.

* * *

"Aujourd'hui la lutte n'est pas entre le socialisme et le fascisme, mais entre la démocratie et soit le socialisme ou le fascisme ou bien les deux à la fois. Le capitalisme a ses torts qui doivent être corrigés, mais ce système possède en lui tout ce qu'il lui faut pour corriger ses torts et les résultats obtenus jusqu'à date donnent un bon espoir dans son succès; car l'accomplissement des désirs des humains est plus assuré sous le système de la libre concurrence que sous n'importe quel système socialiste". — (M. Leslie Ham, gérant de l'Association des Assureurs du Canada.)

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur, je vous saurais gré si vous vouliez bien donner publication à ma lettre dans une prochaine édition de votre journal.

PREFERENCE MILITAIRE

Je voudrais éclaircir une question qui, dans l'esprit de plusieurs, semble lourde des nuages de l'ambiguité.

Il s'agit de la distinction qu'en certains milieux on fait entre le militaire qui est allé outre-mer et le militaire qui a subi son entraînement au pays.

Je ne crois pas cependant et je veux le préciser dès le début que le malentendu existe chez les militaires eux-mêmes, mais bien plutôt de la part d'individus et de dirigeants. En effet, en maintes occasions, nous avons été témoins de faits qui démontrent chez leurs auteurs une étroitesse d'esprit inconcevable à l'endroit d'une catégorie de militaires.

Parce que le soldat X... n'a pas voulu, n'a pas eu l'occasion ou n'a pas été poussé sur le champ de bataille, on lui soutire maints avantages et surtout on le place sur un pied d'infériorité tout à fait anormal vis-à-vis de son confrère qui a affronté l'ennemi.

Il n'est pas besoin d'avoir fréquenté longtemps la petite école pour savoir que c'est là qu'on s'y forme pour la vie. Tous nos militaires ont fait un stage plus ou moins long dans l'un de nos camps d'entraînement. Ils y ont appris également que c'est là qu'on formait le soldat pour le combat.

Un nombre (peut-être trop grand) de militaires, après avoir subi l'entraînement qui leur avait forgé une armature intellectuelle et corporelle du vrai soldat, ont pris le chemin du champ de bataille. Mais pendant que les rangs de ces vaillants défenseurs étaient décimés par l'ennemi, d'autres braves se taillaient une stature militaire au pays, afin d'être prêts à combler les rangs de l'armée d'offensive. Et il fallait pour former ces militaires au pays, pour diriger les affaires de l'armée, des commandants, des officiers, des instructeurs. Tous ne pouvaient être sur la ligne de feu.

Au moment où tinta à l'horizon la cloche de la victoire, des soldats, par milliers, poursuivaient encore leur entraînement au pays.

Encore une fois, tous ne pouvaient être sur les champs de bataille.

Les distinctions trop catégoriques entre combattants et non-combattants semblent souvent injustes. J'oserais dire que certains militaires qui sont restés au pays ont fait plus pour hâter le jour de la victoire que ceux qui ont sacrifié leur vie en face du Boche ou du Japonais.

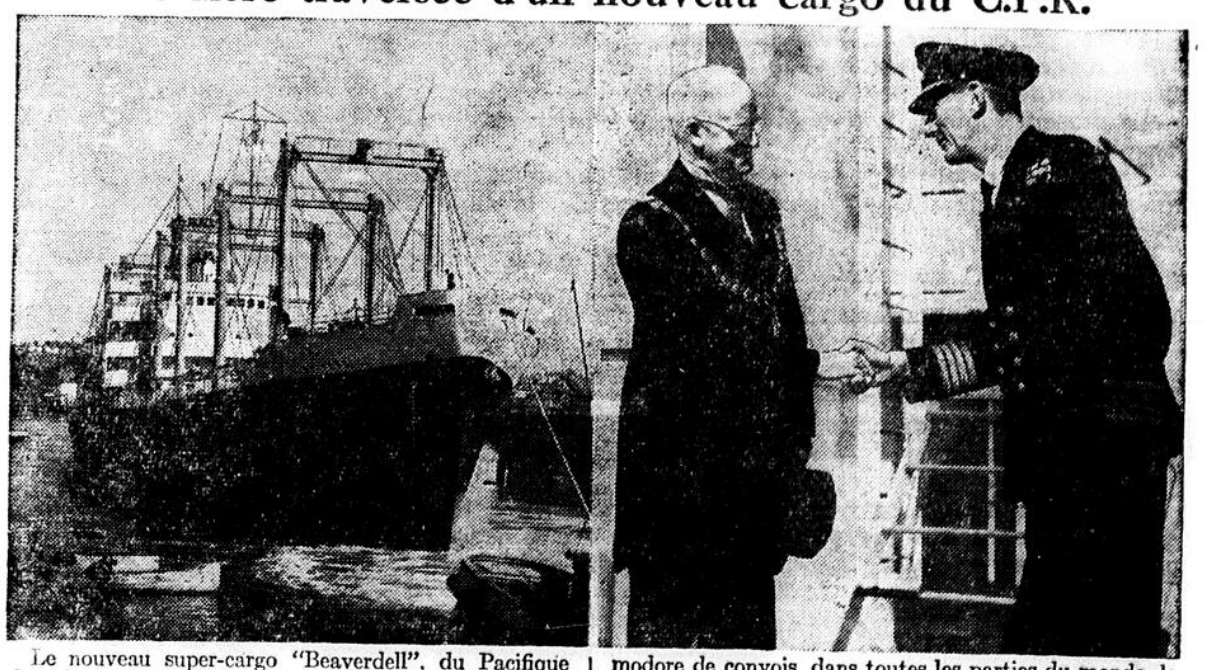
Aussi on peut se demander pourquoi on a hésité à inviter les soldats qui ne sont pas allés outre-mer, dans certains banquets offerts en l'honneur de nos militaires. Pourquoi cette distinctiin ?

Sauf quelques exceptions, il me semble que nous devrions mieux reconnaître les sacrifices consentis par ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer immédiatement à la guerre, tout en témoignant aux combattants l'estime et la reconnaissance qu'ils ont mérité au prix de leur vie généreusement offerte.

P.-L. B.

Essouchement, Chevaux Sauvages, Le Coin des Enfants, Ainsi va la Neige, telles sont quelques-unes des récentes productions de l'Office National du Film présentées dans la série "Les Reportages", au cours des mois derniers.

Première traversée d'un nouveau cargo du C.P.R.



Le nouveau super-cargo "Beaverdell", du Pacifique Canadien, est entré dans le port de St-Jean, N.-B., ces jours derniers, au milieu des acclamations de centaines de personnes qui s'étaient rendues sur les quais pour le voir accoster. C'était la première traversée de ce navire de 10,000 tonnes dont la mise en service marque le rétablissement de la flotte du Pacifique Canadien si durement éprouvée par la guerre. De nouveau, la fameuse ligne maritime des cargos rapides "Beaver" reliait la Grande-Bretagne au Canada.

Le maire de St-Jean, entouré de plusieurs autres personnalités locales, monta à bord pour souhaiter la bienvenue au capitaine et aux membres de l'équipage du nouveau cargo. De hauts fonctionnaires du C.P.R. de Montréal, St-Jean et Halifax assistaient aussi à son arrivée.

Commandé par le capitaine B. B. Grant, qui a servi pendant la guerre dans la Marine royale à titre de commodore de convois, dans toutes les parties du monde, le "Beaverdell" est parti de Liverpool le 1er février et effectua sa première traversée en 7 jours, 10 heures et 24 minutes.

Le nouveau cargo comporte tous les derniers perfectionnements en construction maritime. Il est propulsé par une seule hélice actionnée par une unité turbo-électrique et il peut filer à une vitesse de plus de 16 noeuds à l'heure. Long de 497 pieds et trois pouces, large de 64 pieds, le "Beaverdell" est muni d'un radar, d'un compas gyroscopique, d'appareils radio-télégraphiques et de thermosthats électriques pour enregistrer la température des frigorifiques qui occupent presque le quart de la capacité totale du navire.

On remarque sur les photographies ci-haut, à gauche, le "Beaverdell" s'approchant de son quai, et à droite, le maire de St-Jean, M. J.-G. McKenna, serrant la main du capitaine B. B. Grant, commandant du "Beaverdell".

LE CONSEIL DE VILLE AUGMENTE LE COUT DE PLUSIEURS LICENCES

Le 18 mars, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, sont présents : M. le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Joseph Desrosiers, Gédéon Roy, Albert Michaud et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Les comptes suivants sont approuvés :

Liste de paye, 453.89; Ans. Côté & Fils Ltée, 5.23; P.-E. D'Anjou & Fils, 2.00; Ernest Gagné, 7.50; Garage Michaud Enr., 3.60; Imperial Oil Limited, 141.75; J.-A. Ouellet, 13.95; Emile St-Pierre, 799.75; La Cie de Pouvoir, 39.12; Rodolphe Côté, 1.70; Dr Benoît Dumas, 1.00; H.-G. Lepage Enr., 43.69; La Ferronnerie de Rimouski, 11.72; Mueller Limited, 37.72; Wilfrid Ouellet, 27.81; René Talbot Ltée, 570.69.

Un permis de bâtir est accordé à MM. Ulric Mailloux, Romuald Pinault, Albert Leclerc, Albert Côté et à Mme Laurent Rioux.

Vu les mutations de propriétés suivantes : Dme L.-A. Dion & al à la Cie de Pouvoir; de M. Adéodat Drapeau à M. J.-Hector Brochu; de M. Roméo Hins à M. Fernand Lévesque; un terrain de M. Odina Lagacé à l'Ecole d'Arts et Métiers; un terrain de M. Octave Michaud à M. Antoine Michaud; de M. Adhémar Lepage à M. Roméo Hins; de M. Roméo Hins à M. André-A. Hamilton, le secrétaire-trésorier est charfé de noter ces mutations.

Le conseil reçoit les communications suivantes :

Une demande de M. Roland Martin pour diminuer la valeur de sa propriété par suite de l'incendie de l'hôtel St-Louis.

Une lettre de Me Gleason Belzile, notaire, au sujet de la partie du terrain de M. Louis Turcotte cédée à la ville.

Une lettre du Dr Benoit Dumas, M.V,. offrant ses services pour le traitement des chevaux de la Corporation.

Une lettre du lt-col. L.-P. Cliche, surveillant régional pour le rétablissement des soldats, suggérant une entente pour réduire la taxe foncière affectant les propriétés des vétérans établis en vertu de la Loi agraire de 1942.

Une lettre du Ministère des Affaires municipales approuvant la résolution du conseil pour l'avance de l'heure.

Une lettre de remerciements de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski pour la permission d'utiliser la salle municipale pour des soirées publiques.

Une lettre de la Commission des Transports aériens annonçant que la demande de la Quebec Airways Limited en vue d'exploiter un service aérien commercial par nolisement sans horaire fixe, à Rimouski-Est, a été retirée.

Une lettre de M. Gérard Simard, C.R., sollicitant au nom de M. Ferdinand Santerre, une attention particulière aux dépôts de déchets près du fleuve dans la partie est de la ville.

Une lettre de M. Alfred Dubé, député, accusant réception de la demande de la ville pour l'élargissement du pont sur la rivière Rimouski.

Proposé et résolu que la valeur au rôle de la propriété de M. Roland Martin, numéro 201p au cadastre de cette ville soit diminuée à la somme de $2,350.00 par suite de l'incendie récent du bâtiment principal sur cette propriété.

Attendu qu'il importe pour cette municipalité de prélever une taxe annuelle sur la valeur moyenne estimée des fonds de marchandises ou autres effets de commerce de cette ville.

Il est ordonné et statué par règlement de ce conseil comme suit :

Une taxe annuelle de un cinquième d'un pour cent est imposée sur la valeur moyenne estimée de tout fonds de marchandises ou tous effets de commerce tenus par des marchands ou commerçants, et exposés en vente dans des magasins, ou gardés dans des voûtes, entrepôts ou hangars; et sur tous autres articles de commerce gardés pour la vente dans les limites de cette ville, à l'exception du bois brut, scié ou manufacturé, du charbon et du bois de chauffage.

Cette taxe doit être payée le premier mai chaque année.

Le présent règlement abroge le règlement No 198 de cette municipalité.

Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Proposé et résolu qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement est adopté pour amender le règlement No 326 comme suit, savoir :

1.— L'alinéa "1" de l'article 4 est remplacé comme suit :

e) Tabac, cigarettes, accessoires de fumeurs, journaux, revues, bonbons, sucrerie, glaces.

2.— L'article "5" est amendé en remplaçant les chiffres $15.00 par les chiffres $25.00 à la fin dudit article.

3.— L'alinéa "Marchand général en détail" de l'article 4 est amendé en mettant les chiffres $40.00 au lieu de $25.00

4.— L'article 6 est remplacé comme suit :

6.— Marchand de bois et de matériaux de construction ouvrés, portes et chassis. (Pas de licence spéciale si une licence de manufacture est déjà payée). En gros et détail $50.00. En détail $25.00.

5.— L'article 7 est amendé en remplaçant les chiffres $15.00 par les chiffres $25.00 à la fin dudit article.

6.— L'article 8 est amendé en remplaçant les chiffres $25.00 par les chiffres $40.00 à la fin dudit article.

7.— L'article 9 est amendé en remplaçant les chiffres $15.00 par les chiffres $25.00 à la fin dudit article.

8.— L'article 10 est amendé en remplaçant les chiffres $15.00 par les chiffres $25.00 à la fin dudit article.

9.— L'article 11 est remplacé comme suit : 11.— Liqueurs douces $5.00.

10.— L'article 12 est remplacé comme suit : 12.— Marchands d'autos, camions, tracteurs, accessoires au détail, $45.00. (S'il tient garage, il devra payer la licence fixée pour telle industrie).

(Suite à la page 10)



Chez

SANTERRE

PARDESSUS

"TOUS TEMPS"

PALETOT EN GABARDINE TOUT LAINE AYANT UNE COUPE PARFAITE. CE PALETOT VOUS EST OFFERT DANS LE BRUN FONCE ET LE BLEU PALE.

PARDESSUS EN TWEED DE LAINE MODELE TEL QU'ILLUSTRE. CES PARDESSUS SONT FAIT DE TWEED BRUN, GRIS OU VERT.

$19.50 A 32.50

LE "BROOKS". UN CHAPEAU DE FEUTRE FOURRURE GARANTI AUX INTEMPERIES.

LE "ROYAL BUCKLEY" FABRIQUE DE DUVET-FOURRURE, EST GARANTI' 'RAIN AWAY".



LES MAGASINS

JOSEPH ANTOINE SANTERRE

MATANE • BAIE DES SABLES • MONT-JOLI • RIMOUSKI

Les éleveurs de moutons s'organisent

Les membres du club des Eleveurs de moutons de race du Bas St-Laurent ont tenu leur assemblée annuelle, ces jours derniers, à Rivière-du-Loup. Les éleveurs ont décidé de demander aux autorités compétentes, des changements dans la classification des agneaux et les services d'un expert pour classer les brebis de tous les troupeaux de race pure.

La réunion était sous la présidence de M. Philippe Godbout, de St-Eloi, un pionnier de l'élevage de race dans le Bas de Québec. L'assemblée s'est efforcée de définir le type de moutons que les éleveurs devraient produire. Elle étudia et adopta des règlements pour la régie interne de l'Association. Elle décida enfin de reculer les limites territoriales du club qui dorénavant recrutera ses membres dans tous les comtés s'étendant de Montmagny à Gaspé.

L'exécutif pour l'année 1946 se composera de MM. Philippe Godbout, président, Arthur Belzile, St-Fabien, vice-président, et Arthur Rioux, secrétaire-trésorier.

Adressèrent la parole au cours de l'assemblée, MM. J.-P. Fleury, chef des propagandistes fédéraux en industrie animale pour la province de Québec, Florian Dionne, propagandiste, Adrien Champagne et J.-N. Albert, agronomes régionaux, François Martin, agronome du comté de Rivière-du-Loup, et autres.

Funérailles de Mme Frédéric Bernier

A ST-FABIEN

En l'église de St-Fabien, le 18 mars, a été chanté le service funèbre de Mme Frédéric Bernier, née Célina Fortin. La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. l'abbé R. Godbout, vicaire à St-Fabien, tandis que M. l'abbé Stanislas Roy, curé de St-Fabien, officiait. Quatre de ses petits-fils servaient au choeur : Raymond, Roger, J.-Paul et Guy Bernier, tous de St-Fabien.

On remarquait au choeur de chant deux autres de ses petits-fils, MM. Réal Bernier, de Québec, et Jérôme Bernier, de St-Fabien.

Portaient la dépouille mortelle, MM. Lucien Boucher, Léonard Bernier, Robert Bernier, Jacques Fortin, Maurice et Gervais Bernier, tous petits-enfants de la défunte. La croix était portée par Gilles Cimon, un autre de ses petits-fils.

Conduisaient le deuil, ses fils: Ludger, Désiré, Paul-Emile, de St-Fabien; ses gendres, MM. J. Boucher, T. Morais, de St-Fabien, Damase Turcotte, de St-Damase, J.-W. Cimon, J.-D. Carignan, de Québec. Son beau-frère M. J. Turcotte, de St-Moïse; ses filles, Mmes T. Morais (Wilphide), Joseph Boucher (Emérentienne), Damase Turcotte (M.-Louise), J.-W. Cimon (Antoinette), L.-D. Fortin (Yvonne), J.-D. Carignan (Jeannette), de Québec. Ses belles-filles, Mmes Désiré et P.-E. Bernier; ses petits-enfants, Mmes Raoul Rousseau, Ls-Paul Ouellet, Mlles Reine Boucher, Jacqueline Cimon, Yolande Fortin, Madeleine, Cécile, Aline Bernier, MM. Benoît Boucher, P.-P. Boucher, Denise Carignan, Danielle Bernier, Serge Carignan; ses neveux et nièces, Mmes J. Roy, V. Cloutier, C. Rioux, A. Berger, M. et Mme A. Langis, de Bic, Emile Roussel, Charles Théberge, Marie-Joseph Caouette, tous de St-Simon, Mmes A. St-Pierre, H. Longchamp, A. Landry, A. Sirois, A. Turcotte, de Bic.

Portaient les rubans de la bannière de Ste-Anne, Mmes Charles Bélanger, Michel Côté, G. Michaud, M. Coulombe. La quête fut faite par Mmes G. Michaud et E. Bellavance.

On remarquait dans la foule M. et Mme Pierre Roy, F. Michaud, A. Langis, A. Archambeault, tous de Bic, M. et Mme Théodore Bélanger, J. Gaudreault, de St-Simon, et une foule d'autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-H. Ouellet, entrepreneur de pompes funèbres, de St-Fabien.

Nos plus sincères condoléances.

LES ENNUIS disparaissent quand vous savourez du Café Maxwell House réconfortant. Ce mélange contient des cafés de choix de l'Amérique Latine. Aucun autre ne l'égale quant à son arome moelleux et embaumé.

En Cour de magistrat

— Un résident de Price, à la suite d'une enquête préliminaire, a été renvoyé devant la Cour du Banc du Roi, pour subir son procès au cours des assises criminelles, pour avoir recelé un pneu de camion volé au champ d'aviation de Mont-Joli, l'automne 1944.

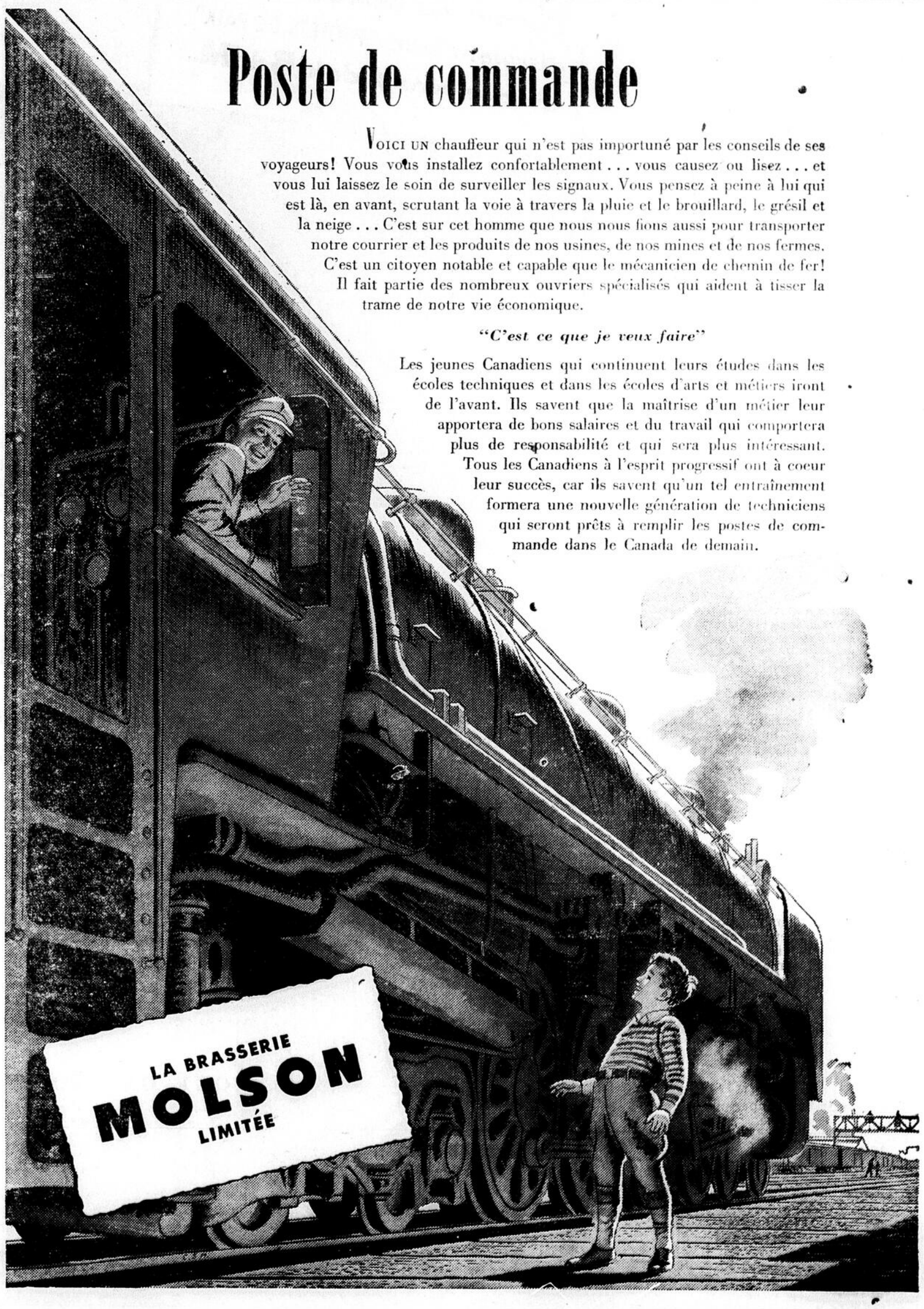
— Deux individus, l'un de Campbellton, N.B., l'autre de la Gaspésie, accusés de vagabondage sur la propriété du C.N.R., ont été condamnés à payer chacun $5.00 d'amende et les frais.

— Un jeune homme, récidiviste, accusé d'avoir fait un faux et de l'avoir fait circuler pour un certain montant d'argent d'un marchand de St-Noël, a été condamné à trois ans de pénitencier après s'être avoué coupable de ces offenses.

— Un soldat de Rimouski, pour avoir troublé la paix publique à la gare de Rimouski, a été condamné à payer $2.00 d'amende et les frais.

— Un individu de Bathurst, N.B., pour avoir blasphémé et juré sur le train du Canada & Gulf Terminal, à Mont-Joli, a été condamné à payer $15.00 d'amende et les frais, ou à 15 jours de prison.





Si Commode
OXO
Si Bon

Conférence sur la coopération

Une nombreuse assistance a entendu lundi soir à Rimouski, le R.P. Gilles Bélanger, professeur à l'Université Laval, dans une conférence sur la Coopération. Le conférencier a traité de la coopération en général. Il a cependant insisté sur l'aspect social de la coopération, la montrant comme une entreprise née du besoin du peuple et destinée à améliorer son sort.

Un forum qui a semblé intéresser l'auditoire a terminé la soirée. Cette conférence avait été organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes.

Salle de jeux à Saint-Robert

Les travaux se poursuivent avec rapidité au sous-sol de la chapelle de la paroisse St-Robert Bellarmin. On y fait actuellement l'installation d'allées de quilles. Le sous-sal de l'église, qui a été aménagé pour servir de salle paroissiale, sera doté d'une nouvelle attraction où les paroissiens pourront se récréer.

Au CARTIER

1, 2, 3 avril
Dorothy Lamour, Eddie Bracken
dans
RAINBOW ISLAND

Très belle comédie mettant en vedette la charmante Dorothy Lamour.

Tous ceux qui verront ce film ne seront certainement pas déçus puisqu'ils y trouveront de tout : de l'amour, du drame et de la comédie.

L'action de ce film se déroule dans le site enchanteur d'une île de l'Afrique du Sud.

Au même programme les nouvelles et un sujet court.

4, 5, 6 avril
Philip Terry, Eve Arden,
Robert Benchley
dans
PAN AMERICANA

Tous les amateurs de comédies musicales devraient se rendre voir celle-ci qui saura certainement les servir à souhait.

Ce film comporte aussi des scènes d'amour et de drame des plus captivantes.

Vous verrez au même programme The Batman No 10, comédie et sujet court.

Films français: deux représentations à 7.30 et 9.30 heures.

Films anglais : une seule représentation à 8 heures.

Au Rimouskois

30 mars, 1, 2 avril
Eddie Cantor, George Murphy
Joan Davis
dans
SHOW BUSINESS

De la musique, du chant, de la comédie, de l'amour. Enfin tout ce qu'il faut pour faire de Show Business, une production des plus attrayantes.

Les amateurs de films musicaux seront particulièrement enchantés d'avoir vu celui-ci.

Vous verrez au même programme une comédie et sujets courts.

3, 4, 5 avril
Mireille Perrey, Roger Duchesne
Pierre Stephen
dans
NADIA,
L'OMBRE DU 2e BUREAU

Un film émouvant, empreint de douceur et de sérénité.

L'atmosphère vive et dramatique et leur enchaînement, enfin, la super-attraction que constitue la présence de Roger Duchesne, font de "Nadia", le gros succès du fim français.

Au même programme Manhunt of Mystery Island No 14 et sujet court.

Films rançais : deux représentations à 7.30 et 9.30 heures.

Films anglais : une seule représentation à 8 heures.

Ce transfert n'est qu'un projet

La venue à Rimouski d'un enquêteur du Canadien National a donné naissance à la rumeur qui veut que la machinerie utilisée pour le chargement du charbon à Lévis soit incessamment transportée à Rimouski-Est où se ferait à l'avenir le déchargement des navires.

Un projet semblable est réellement à l'étude, mais on nous informe en haut lieu qu'il n'y a encore rien de décidé. On apprend même qu'advenant une décision dans ce sens, ce transfert ne pourrait se faire avant deux ans.

Nomination du capt. Michaud

On vient d'annoncer de nouvelles nominations dans le but d'améliorer le fonctionnement interne de cinq unités de réserve du district militaire de Québec. Le major Hervé Baribeau, commandant du Régiment de Lévis, a désigné le lieutenant Guy Dorion comme officier des relations extérieures de l'unité.

Aux Fusiliers du St-Laurent, le commandant, le lt-col. M.-A. Pineau, a nommé le capitaine J.-M. Michaud comme officier des relations extérieures. Le lieutenant J.-Roch Côté a été nommé commandant provisoire de la compagnie "A" du Régiment Gaspé-Bonaventure.

"Ça, c'est du bon café!"



LE CAFÉ "SALADA"



Pouvons-nous vous aider

À PARTIR DU BON PIED?

Le retour "au civil" n'est pas facile . . . nous savons qu'il comporte bien des problèmes.

Ce retour sera néanmoins fort simplifié si vous recourez à l'un des nombreux moyens qu'on met spécialement à votre disposition: allocations gouvernementales de rétablissement, comités de réadaptation et autres organismes pour les vétérans.

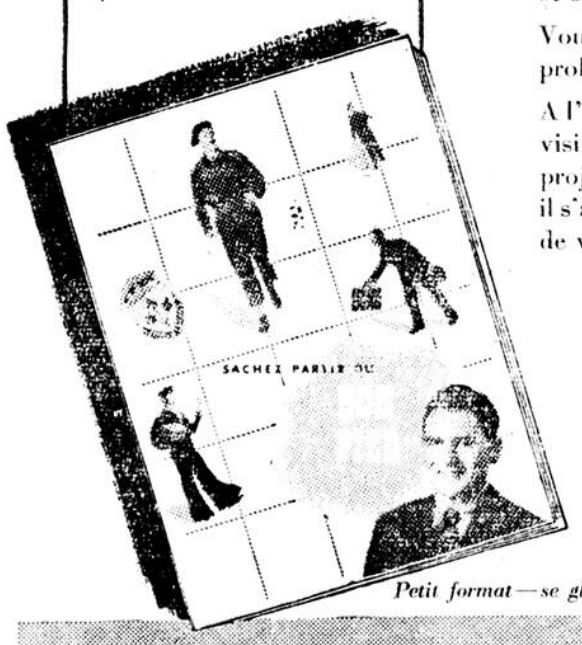
Le gérant de votre succursale de la B de M compte aussi parmi ceux qui tiennent à vous aider. Il connait les problèmes des vétérans; il occupe une situation unique pour vous conseiller sagement en matière de finance et sur les maints autres aspects du retour à la vie civile.

Vous avez naturellement des projets: si vous partez du bon pied, votre problème de réadaptation sera déjà en bonne partie résolu.

A l'exemple de milliers d'autres démobilisés, d'un océan à l'autre, rendez visite au gérant de votre B de M. Il lui fera grand plaisir d'étudier vos projets avec vous. Vous apprécierez sûrement la cordialité avec laquelle il s'appliquera à vous aider dans l'élaboration de vos projets et la solution de vos problèmes.

BROCHURE GRATUITE pour les DÉMOBILISÉS

Cette brochure de vingt pages vous sera précieuse. Exclusivement destinée aux démobilisés, elle vous aidera à préparer votre retour "au civil". Il suffit de la demander à n'importe quelle succursale de la B de M.



BANQUE DE MONTRÉAL
au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS B de M

Petit format — se glisse dans votre poche.

D44SF

PRESIDENT



M. C.-W. SOMERS
qui a été élu président de la Crown Life Insurance Co. Il succède à l'hon. G.-Howard Ferguson, décédé récemment.

Pour partir du bon pied

D'excellents conseils aux démobilisés au sujet de la réhabilitation et toute une mine de renseignements dont on peut tirer parti même si l'on ne vient pas de quitter l'uniforme, voilà ce qu'on trouve dans une nouvelle brochure qut la Banque de Montréal vient de publier sous le titre "Sachez partir du bon pied".

Bien que la brochure s'adresse d'abord aux vétérans, elle offre maints conseils dont tous les civils peuvent faire leur profit, et bon nombre de Canadiens trouveraient sûrement avantageux de s'en inspirer pour leur gouverne individuelle. Cette brochure, écrite simplement et agréablement illustrée, est présentement distribuée par les gérants des succursales de la Banque de Montréal.

Dès la première partie, le fascicule dévoile toute une série de combines par lesquelles des escrocs sans vergogne cherchent à s'approprier l'argent des démobilisés, si durement acquis, et illustre la mise-en-garde d'exemples probants : le truc de la montre, le cas des vêtements, les fausses associations de vétérans, les vendeurs de mauvaises valeurs, les clauses voilées.

Ailleurs, la brochure examine les moyens d'assurer sa subsistance, le pour et le contre de l'entreprise personnelle, les précautions à prendre dans l'établissement d'une telle entreprise et la façon de se présenter à un employeur en perspective dans la recherche d'une situation.

La brochure admet d'emblée que la prospérité du pays tout entier est intimement liée à la réintégration efficace des vétérans dans la vie civile. Citons l'auteur :

"La Banque de Montréal souhaite vivement l'heureuse et prompte réadaptation de tous les vétérans à la vie civile. La banque comprend très bien que l'avenir du Canada est inséparablement lié à l'avenir des vétérans canadiens. Le bonheur et la prospérité du pays dépendent directement du bonheur et de la prospérité de ses anciens combattants. Et la Banque de Montréal tient à faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter cette importante réalisation".

Cette brochure démontre fort bien comment la banque peut aider de façon pratique à l'obtention de cet objectif.

PRESIDENT DE L'EXECUTIF



M. H.-D. BURNS
dont l'élection au poste de président de l'exécutif vient d'être annoncée par la Crown Life Insurance Co. M. Burns est président de Bank of Nova Scotia.

Nominations récentes

M. J.-E. Valois, de Causapscal, a été nommé par le gouvernement provincial inspecteur spécial au Ministère de la Colonisation. Le lieutenant J.R. Côté, de Gaspé-Bonaventure, a été promu au grade de capitaine et nommé provisoirement commandant de la compagnie A.

Le conseil d'administration de

LA COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE
CROWN LIFE

annonce l'élection de

M. H.-D. BURNS
Président du conseil

M. C.-W. SOMERS
Président de la Compagnie

M. G.-T. SOMERS
Vice-président de la Compagnie

M. H.-R. Stephenson
Vice-président et Gérant directeur

TELEPHONE : 87

Le marché de la semaine

CHEZ

Adelbert Lebel

BOUCHER-EPICIER

Poudre à pâte garantie, la boîte	.20
Céréales "Blendies", 3 boîtes	.29
Assortiment de gâteaux, de	.06 à .35
Pommes au gallon, demi-sucrées	.79
Soupes assorties AYLMER, QUAKER, CLARK.	
En boîtes de 10 oz. La doz.	1.10

VIANDES :—
VEAU
JAMBON
PORC, Etc.

RUE BELLAVANCE — TEL. 87 — RIMOUSKI



CONTRIBUABLES !

Pour la préparation de vos rapports de
L'IMPOT SUR LE REVENU
voyez un expert

H. R. CUMMINGS

COMPTABLE PUBLIC
Tél. Bureau : 475
Résidence : 221
C. P. 634
Immeuble Gilbert — 144 ave de l'Evêché
RIMOUSKI, P.Q.
Comptabilité générale — Vérification — Organisation de systèmes — Impôt

Vente par adjudication

AVIONS EN SURPLUS

La Corporation des biens de guerre met en adjudication un certain nombre d'avions, propriété de la Couronne, déclarés en surplus par les forces armées canadiennes. On trouvera ci-dessous les caractéristiques de ces avions, ainsi que les endroits où ils se trouvent.

"Anson"



Bimoteur à ailes surbaissées. Fuselage métallique tubulaire. Ailes dièdres en bois revêtues de toile. Train d'atterrissage escamotable. Deux (2) moteurs des types suivants : Cheetah IX, 310 CV; Jacobs L6MB, 240 CV, ou Whirlwind R975-11, 420 CV. Dimensions : longueur, 42.25'; hauteur (à l'extrémité du mât d'antenne), 15'; envergure des ailes, 56'6"; poids variant de 5,899 à 6,285 livres.

"Fairey Battle"



Monomoteur métallique à ailes surbaissées. Train d'atterrissage escamotable. Un (1) moteur Rolls-Royce Merlin, 950 CV. Dimensions : longueur, 52'13¾"; hauteur, 15'6"; envergure des ailes, 54'; poids, 6,647 livres.

"Bolingbroke"

Bimoteur métallique à ailes surbaissées. Fuselage semi-monocoque. Ailes dièdres métalliques. Train d'atterrissage escamotable. Deux (2) moteurs Bristol Mercury, 825 CV. Dimensions : longueur, 42'9"; hauteur, 9'10"; envergure des ailes, 56'4"; poids, 8,963 livres.

"Hurricane"

Monomoteur à ailes surbaissées. Fuselage métallique tubulaire. Ailes dièdres métalliques. Train d'atterrissage escamotable. Un (1) moteur Packard Meslin, 890-995 CV. Dimensions : longueur, 32'3"; hauteur, 13'3"; envergure des ailes, 40'; poids, 5,689 livres.

"Lysander"

Monomoterr à ailes surbaissées. Fuselage tubulaire. Ailes métalliques revêtues de toile. Train d'atterrissage fixe. Un (1) moteur Bristol Mercury, 790 CV. Dimensions : longueur, 30'6"; hauteur, 14'6"; envergure des ailes, 50'; poids, 4,670 livres.

ENDROITS OU SE TROUVENT CES AVIONS :

A Saint-Jean (Qué.) : Anson, Bolingbroke, Hurricane, Lysander.

A Mont-Joli (Qué.) : Bolingbroke, Fairy Battle, Hurricane.

Il est entendu que ces avions ne sont pas en état de tenir l'air et, par conséquent, qu'il est impossible d'obtenir des permis pour s'en servir tels quels. En outre, comme il en coûterait trop cher pour les faire réparer, ils ne sont offerts au public que pour leur valeur de récupération, à la condition qu'on ne se serve pas, à bord d'avions autorisés, de leurs éléments ou parties constituantes. Certains de ces avions sont munis de leurs moteurs et parties constituantes, alors que les autres en ont été dépouillés.

Les adjudicataires devront avoir pris possession de leurs achats en dedans d'un mois après l'adjudication.

Ces avions seront vendus "tels qu'ils sont et où ils se trouvent". Quiconque est intéressé à en acheter n'a qu'à s'adresser, en spécifiant le type d'avion qu'il désire, la quantité, avec ou sans moteurs, etc., à la Division de l'aéronautique, au siège de la Corporation des biens de guerre, à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou à la succursale de vente de Montréal, à la même adresse, ou encore à la succursale de vente de Québec, 136, boulevard Langelier.

On pourra soumissionner pour l'achat d'un ou de plusieurs avions. Un CHEQUE VISE ou une TRAITE DE BANQUE au montant de 10 p.c. de la soumission, fait à l'ordre de la Corporation des biens de guerre, devra être envoyé avec la soumission sous pli cacheté, avec mention, à gauche, au bas de l'enveloppe :

SOUMISSION No A-7-5
RE : (Type d'avion et quantité)
A (Indiquer l'endroit),

et adressé au Secrétaire, Corporation des biens de guerre, 4095 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, 6 (Qué.).

Les soumissions seront recues jusqu'à midi, heure normale de l'est, le LUNDI, 15 AVRIL 1946.

Toute soumission recue après ce moment précis ne sera pas prise en considération. La plus haute soumission, ni aucune autre, ne sera nécessairement acceptée. Les chèques ou traites de banque seront renvoyés aux soumissionnaires dont les offres auront été rejetées.

CORPORATION des BIENS de GUERRE

Siège social : 4095 ouest, rue Sainte-Catherine,
Montréal, 6 (Qué.) Téléphone : BElair 3771

PETITES ANNONCES

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour un maximum de vingt-cinq mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

A VENDRE.— Pour vingt-cinq sous nous pouvons vous vendre un petit espace dans ce journal. Avez-vous aussi quelque chose à vendre ou désirez-vous acheter quelque chose ? Annoncez dans l'Echo du Bas St-Laurent. Le résultat est assuré.

A VENDRE.— Poêle "L'Islet", marque Frontenac, dernier modèle d'avant-guerre, relativement neuf. Fournaise au bois "Bélanger", marque Ardent, finie imitation de chêne. S'adresser à 29 rue Rouleau, tél. 522, Rimouski.

A VENDRE.— Laveuses électriques, radios électriques et à batteries, batteuses à grain Forano (Plessisville), moteur à gazoline. S'adresser à M. Isidore Lagacé, Bic.

A VENDRE.— Terrain de 45 par 104 pieds, rue St-Laurent, $600.00. S'adresser à 355-A, rue St-Germain, tél. 639.

A VENDRE.— "Berlo" de livraison avec carriole à 4 places. S'adresser à l'Hôtel St-Laurent, tél. 580, Rimouski.

A VENDRE.— Table de pool avec accessoires. S'adresser à 3 rue St-Edmond, tél. 189-M-3.

A VENDRE.— Quelques bons poêles usagés à très bas prix, batteries de radios en quantité. S'adresser à M. Robert Dessureault, marchand de meubles, 322 rue St-Germain, Rimouski, tél. 216.

A VENDRE.— Four à pain, pétrins combinés et barattes à beurre, clôtures électriques, batteries de radio, machines à coudre, meubles, poêles usagés et réparés, etc. S'adresser à J.-A. Garon, 104, rue St-Germain, Rimouski.

Attention

Personnes demandées pour la vente de billets de souscription en faveur d'oeuvres sociales. Une automobile à gagner. Commission généreuse payée. S'adresser à Case postale 37, Mont-Joli.

LE SALON

EMILE DE CHAMPLAIN

212 St-Germain Tél. 11



SPECIALITES

Ondulations permanentes avec ou sans fils pour cheveux longs ou courts.

Un personnel expérimenté est à votre service.

A VENDRE.— Terrain de 50 par 100 pieds sur la rue St-Germain. S'adresser à M. Léonard Bernier, 10 rue de la Cathédrale, Rimouski.

A VENDRE.— Mobilier de vivoir en érable, comprenant un divan-lit et 2 chaises. Le tout en bonne condition. S'adresser à Mme Léon Caron, 290 St-Germain, tél. 562w, Rimouski.

A VENDRE.— Brosses "Fuller" de toutes sortes, vadrouilles, poli à meubles, poli à métal et à argenterie, cire liquide, etc. S'adresser à M. Joseph Tremblay, 179 Notre-Dame, tél. 79-m-1, Rimouski.

A VENDRE.— Deux maisons situées à Nazareth, sur la route nationale, avec terrain de 250 pieds de profondeur par 135 de front. Revenu, $55.00 par mois. S'adresser à M. Robert Lévesque, No 1 de l'Evêché, tél. 601-W, Rimouski.

ON DEMANDE une bonne avec références. S'adresser à Mme Maurice Tessier, 107 de l'Evêché, tél. 627, Rimouski.

ON DEMANDE un barbier d'expérience chez M. Philippe St-Laurent, 214 rue St-Germain, Rimouski.

ON DEMANDE une bonne pour une famille de trois enfants. Gros lavages en dehors. Bon salaire. S'adresser à 105 de l'Evêché, tél. 629, Rimouski.

ON DEMANDE une servante chez M. Gérard Legaré, 65 rue Rouleau, Rimouski, tél. 266.

ON DEMANDE un logement de deux pièces pouvant y installer un poêle. Dans le centre de la ville, de préférence. S'adresser à Mlle Marie-Laure Desjardins, 4 Ste-Anne, Rimouski, C. P. 375.

ON DEMANDE un barbier d'expérience. Position à l'année. Bon salaire payé. S'adresser à 276 rue St-Germain, Rimouski.

A LOUER.— Magasin de 13 par 24 pieds. S'adresser à M. Alchez M. Wellie Goulet, tél. ou chez M. Wellie Goulet, tél. 385-m-3.

A LOUER.— Chambre meublée ou non. S'adresser par téléphone au No 453, Rimouski.

CHASSEURS ! Apprenez à placer les pièges l'automne comme l'hiver. Capturez les renards, etc., les plus rusés, $2.00. Pièges, collets, $1.00. Méthodes scientifiques et approuvées. Succès garanti. Ecrivez à O.-N. Sauvé, trappeur, R. No 3, Huntingdon, P. Q.

IMPOT SUR LE REVENU

Salariés et commerçants ! Si vous désirez faire préparer vos rapports d'impôt sur le revenu, téléphonez après six heures le soir à 164, Rimouski.

ATTENTION : Pour le rembourrage et le capitonnage de tous genres de meubles : chesterfields, divans, studios, etc. Travail garanti. Adressez-vous à M. Albert Doré, licencié, 18, rue St-Pierre, tél. : 107, Rimouski.

Nos lecteurs sont priés de prendre note que toutes petites annonces devront nous arriver au début de la semaine pour publication dans le journal de la semaine. L'abondance des matières et le nombre sans cesse grandissant des PETITES ANNONCES, nous obligent à cette décision. Le public nous rendra service en collaborant dans ce sens.

ATTENTION

Pour la réparation de vos matelas, matelas à ressorts et le rembourrage de meubles, adressez-vous à Octave Bertin, 23, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski. Nous confectionnons également des matelas neufs de tous genres et de toutes grandeurs et vendons les matelas à ressorts de la fameuse marque "Simmons" ainsi que sets de chambre à coucher. Octave Bertin, 23 rue St-Jean-Baptiste, Rimouski; résidence, 150 Ave de l'Evêché, tél. 189-M-2.

FLEURS, FLEURS.— Donnez des fleurs en toute occasion. Pour bouquets de mariées, de fête, diadèmes, cascades, couronnes, livre d'heures, adressez-vous à Mlle Bernadette Tremblay, 179 rue Notre-Dame, tél. 379-M-1. Fleurs naturelles tout l'hiver.

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis
S'adresser à M. J. B. COTE, Procureur de Brevets, Licencié. Case postale 39, Rimouski.



Messieurs,

faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Pour descente d'estomac, hernie, tour de reins; pour porter après une opération.

M. Chs DURETTE, C.S.E.
72 de la Cathédrale, Tél. 68
RIMOUSKI

TERRAINS
à
vendre ou à louer
S'ADRESSER A
Albert Michaud,
56 Avenue de l'Evêché
RIMOUSKI.



SI VOTRE RADIO

ne fonctionne pas à votre satisfaction, confiez-le à

RADIO SERVICE GUITE & RUEST

On vous le remettra le lendemain de la réception.

50, de la Cathédrale RIMOUSKI Tél. 534

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES

Pour enrichir votre collection à des prix exceptionnels, demandez nos carnets de timbres en approbation et nos listes de prix. Mount Royal Stamp Co., 1473 McGill College Ave, Montréal-2.

L'Echo du Bas St-Laurent a maintenant près de quatre mille abonnés. C'est un chiffre qui n'a jamais été atteint par un journal de la région.

OFFREZ-NOUS ces articles usagés dont vous n'avez pas besoin et qui seraient très utiles à d'autres. A vendre, sets de chambres de $110 et $115. M. Sylvio Bellavance, 276 rue St-Germain, tél. 258-m-1, Rimouski.

ATTENTION.— Ecrivez et demandez notre catalogue. Beau choix de volumes et belle méthode d'abonnement. Les Nouveautés Lebel Enr., C.P. 48, St-Fabien.

Tél. 576 C. P. 511

J. ROGER DUBE

Ex-technicien des C. P. Air Lines

Réparation de radios de toutes marques
SERVICE GARANTI

15-A, rue St-Louis RIMOUSKI

J. T. MICHAUD

INGENIEUR EN REFRIGERATION

3 Ste-Ursule Tél. 645 Rimouski

Refrigérateurs domestiques et commerciaux. Chambres froides pour boucheries, beurreries, etc. Refroidisseur à lait. Cabinets de crème à la glace.

VENTES **SERVICE DE REPARATIONS**

Avant d'acheter un appareil frigorifique, pensez au service !

A l'avenir, seules seront considérées les demandes de service sur les machines vendues par nous ou par la compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.



POUR L'ACHAT DE

Montres Kent et Lorie, joncs et bagues (à partir de $8.50 à $100) et pour réparations générales, adressez-vous à la

Cadeaux

Vous recevrez un cadeau sur chaque achat d'un set de jone et bague.

BIJOUTERIE THERRIAULT

J. Adelme Therriault, prop. 70 Ave de la Cathédrale

La personnalité, la beauté, le succès sont augmentés par l'attrait d'une belle coiffure.

Ce soin, il ne doit pas être confié au hasard. Confiez votre permanentes au

Le Salon Venus

Isidore Dechamplain, prop.
204, St-Germain Tél. 475
RIMOUSKI





MESDAMES, N'HESITEZ PAS.

Votre nouvelle permanente ou toute autre coiffure prise

AU SALON ROSANNE

fera ressortir l'éclat de votre chevelure, parce que les solutions employées sont de haute qualité et le travail est exécuté par des expertes qui n'ont qu'un but : donner satisfaction.

N'oubliez pas la nouvelle adresse :

LE SALON ROSANNE

232, ST-GERMAIN, RIMOUSKI
Mme Lionel Michaud, prop.

Téléphone : 41

Automobiles PLYMOUTH 1946

32 NOUVELLES CARACTERISTIQUES QUI EN ACCENTUENT L'ECONOMIE, LA SECURITE, LE PERFECTIONNEMENT, LA COMMODITE ET LE CONFORT. NOUS VOUS INVITONS A VENIR CONSTATER CES AMELIORATIONS

58, DE L'EVECHE

ALBERT MICHAUD
DEPARTEMENT D'AUTOMOBILES

TEL. : 522 RIMOUSKI, P.Q.

BILLET DU JEUDI

Un romancier du second empire

Oublié depuis longtemps, Octave Feuillet faisait les délices des bourgeois et des grands, à cette époque lointaine où Napoléon III, que Victor Hugo appelait Napoléon le petit, se voulait le continuateur du vainqueur d'Austerlitz. Balzac venait de mourir dans son isolement, sa légende et sa gloire. Pauvre, criblé de dettes, écrivant comme un tâcheron pour se libérer il donnait à son meilleur un ou deux chefs-d'oeuvre par an, parfois plus. Par son réalisme, il sapait le romanesque et le sentimentalisme qui jusque là procuraient fortune et renommée aux auteurs de fictions. Octave Feuillet vint. Il écrivit; vécut soixante-dix ans, et pas un moment ne parut soupçonner Balzac ni l'influence qu'il devait exercer, non seulement sur les lettres françaises, mais sur la littérature du monde entier. Quand Balzac quitta ce monde en 1850, Feuillet allait atteindre au succès. Son succès à lui, qui n'a rien de commun avec celui du créateur d'**Eugénie Grandet.** Par un étonnant retour des choses, il personnifiait tout ce que Balzac combattait. Et le public qui lisait Balzac se mit à dévorer Feuillet. L'homme, évidemment, répondait à un besoin. Si nous n'y comprenons rien de nos jours, il faut nous incliner devant le fait. Octave Feuillet fut par excellence le romancier mondain, sentimental, conventionnel, peintre de ce qu'on appelle le beau monde du Second Empire : noblesse désoeuvrée et souvent corrompue, bourgeoisie légère, avide d'honneur, de plaisirs et d'argent. Comme dit Lemaître, ses romans sont éminemment romanesques. Et ils moralisent. Car Feuillet se distingua par des soucis moralisateurs. Il fut même le seul romancier moralisateur de son temps, détail que l'on doit noter.

* * *

On ne lit plus Feuillet. Ses oeuvres ne se trouvent guère, sinon dans de vieilles bibliothèques son **Roman d'un jeune homme pauvre, Monsieur de Camors** ou **l'Histoire de Sybille.** Aussi, au premier abord, s'étonne-t-on de la réédition canadienne d'**Un mariage dans le monde** (1), qui rappellerait des souvenirs de jeunesse à des hommes morts depuis un demi-siècle. Le livre a cependant son charme. S'il nous semble extraordinairement désuet, il procura de belles heures à nos grands-parents. Sous quelques aspects, il est probablement l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur. Plus que d'autres, il se rapproche de la vie. Car Feuillet, à partir d'un certain moment, sentit le besoin de faire vrai et s'y employa, influencé sans doute par la montée du naturalisme autour de lui. Le livre met en scène une jeune femme pour qui le mariage est un commencement, et un homme blasé, pour qui il ne saurait être qu'une fin. Qu'on ne se récrie pas, Jules Lemaître écrivit cela avant nous. Mais son raccourci paraît si juste que nous aurions mauvaise grâce à en chercher un autre. L'auteur analyse avec beaucoup de finesse et de doigté les raisons qui tendent à séparer les époux. Après de nombreuses épreuves et désillusions, tout finit pour le mieux. Mari et femme reconnaissent leurs erreurs respectives, tombent dans les bras l'un de l'autre, s'engagent ensemble dans le sentier étroit de la vertu et du devoir. Au vrai, les torts existaient surtout du côté mari. L'épouse avait pu commettre des imprudences, fleureter avec le danger, mais elle ne portait le poids d'aucune trahison.

(1) Editions Fernand Pilon, Montréal.

* * *

Voilà qui nous éloigne singulièrement de la production contemporaine, nous plonge dans un passé dont on ne retrouve pas facilement les traces. Le roman à la manière de Feuillet connut même après lui du succès, jusque vers 1910. La première guerre mondiale lui donna son coup de mort. Pour revenir au livre qu'on nous offre aujourd'hui, il plaira aux âmes sentimentales, prises parfois d'un désir d'évasion, et rendra service aux étudiants des lettres, curieux des procédés et préoccupations d'il y a un siècle. Il n'a pas autrement d'importance. Octave Feuillet naquit à Saint-Lô, en 1821. Il débuta d'abord au théâtre, y connut des succès relatifs. Il ne conquit vraiment le public qu'en 1857, avec la pièce **Dalila.**

Vers le même temps paraissait son **Roman d'un jeune homme pauvre,** qui lui valut plus de célébrité encore. Il renonça dès lors à la scène et se limita à son travail de romancier. Peu après, l'impératrice Eugénie voyait à le faire nommer bibliothécaire au château de Fontainebleau. La cour lui devenait accessible, il fréquenta assidûment le monde qui lui plaisait tant, y trouva des modèles qui devinrent ses lecteurs. "Je le revois, dit Alphonse Daudet, je le revois le soir, dans quelque brillant salon du Second Empire, long, fin, nerveux, de manières exquises, une préoccupation de mondanité sous laquelle on sentait vibrer et palpiter des fibres d'artistes..."

De façon générale, Feuillet défend la morale traditionnelle et la religion. Il s'emploie à combattre, chez les gens de son temps, cette espèce de positivisme mondain que l'on voulait substituer au sentiment religieux. (Cf. Fortunet Strowski).

Octave Feuillet mourut en 1891. Membre de l'Académie française depuis 1862, il y avait succédé à Eugène Scribe.

(reproduction interdite)

L'Illettré

Les situations suivent l'organisation—

mais employeurs et travailleurs doivent aider

Durant la guerre, l'organisation de la main-d'oeuvre a été rendue possible par le concours des employeurs et des travailleurs.

La même collaboration est non moins nécessaire pour aider à l'organisation du marché du placement durant la présente période critique.

Quelques contrôles de la main-d'oeuvre demeurent en vigueur. Ils ont encore force de loi. Ils visent à aider l'organisation du marché du placement.

Les contrôles encore en vigueur ont pour objet d'aider employeurs et travailleurs. Ils n'exigent de fait que l'aide secondaire du public.

ON VOUS EXHORTE À VOUS CONFORMER AUX QUATRE CONTRÔLES QUI DEMEURENT EN VIGUEUR.

1—Les employeurs DOIVENT aviser le bureau local du Service national de Placement de tout besoin de travailleurs, dès que ce besoin est connu.

2—Si les employeurs embauchent des travailleurs sans avoir recours au Service national de Placement, ils DOIVENT aviser le plus proche bureau du SNP dans les trois jours qu'un travailleur a été embauché. (A cette fin, on fournit la formule NSS 312.)

3—Les chômeurs en quête de travail DOIVENT s'inscrire au bureau local du Service national de Placement s'ils chôment depuis sept jours consécutifs.

4—En général, tout employeur ou travailleur DOIT donner avis de sept jours à l'autre partie de toute intention de cessation d'emploi. (On exige encore la formule NSS 120.) On pourra se renseigner sur les exceptions au plus proche bureau du SNP.

Associés dans l'industrie, employeurs et travailleurs devraient aider le Service national de Placement à faciliter un niveau plus élevé du placement en se conformant à ces règles simples.

Un service de placement ne peut donner son entier concours à la Collectivité qu'avec l'appui du public.

Utilisez pleinement les facilités que vous offre le bureau local du Service national de Placement. Il est là pour satisfaire vos besoins et ceux de toute la Collectivité.

SNP 4

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
Ministère Fédéral du Travail
HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail — A. MACNAMARA, Sous-ministre



RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage, pour l'exercice expirant le 31 mars 1946, devront être échangés contre de nouveaux livres.

Les nouveaux livres d'assurance pour l'année financière 1946-47 seront échangés par le bureau local du Service national de Placement de votre district contre les livres d'assurance expirés.

Protégez les droits aux prestations de vos employés en envoyant leurs livres expirés dûment remplis, le 31 mars.

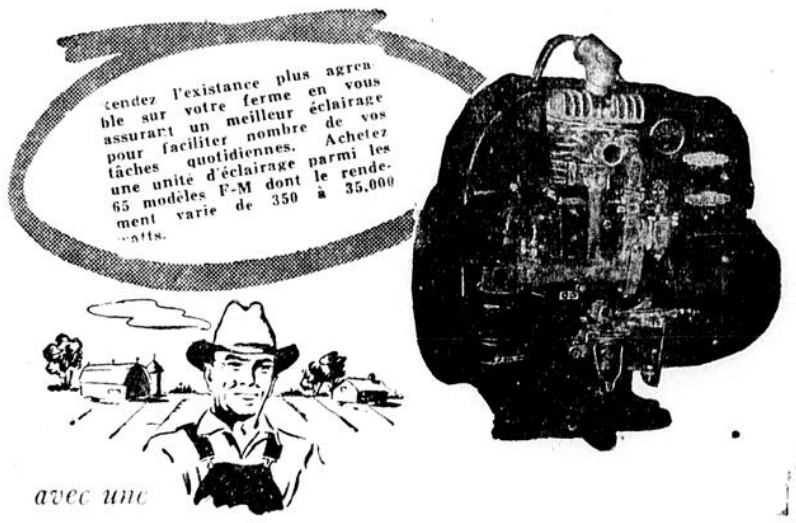
Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exigent les règlements.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

UIC—1F-W

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

TOUTE L'ENERGIE ELECTRIQUE QU'IL VOUS FAUT



avec une

UNITÉ D'ÉCLAIRAGE

FAIRBANKS-MORSE

Si votre ferme n'est pas desservie par une ligne électrique commerciale, cela ne veut pas dire que vous devez vous passer des avantages de l'électricité, car une unité d'éclairage Fairbanks-Morse peut vous les apporter. Le coût initial n'est pas très élevé, tandis que le coût de fonctionnement n'est que d'une pinte de carburant par kilowatt-heure (1000 watts). Vous pouvez avoir la quantité d'énergie dont vous avez besoin, peu ou beaucoup suivant le cas. Les unités d'éclairage Fairbanks-Morse sont capables de rendements variés, du simple éclairage d'une maison à toutes les exigences d'une grande ferme en matière d'électricité. Faciles à installer, chaque unité est expédiée complète, prête à fonctionner. Toutes sont garanties pour une année.

Pour tous renseignements, écrivez à la succursale F-M la plus proche.

THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO. LIMITED
St-Jean, N.-B. — Montréal — Québec — Ottawa.

CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS POUR LE COMTE DE RIMOUSKI

LEON CARON ENR.

Appareils et Accessoires Electriques

290 rue St-Germain — Tél : 562 — Case postale 435

RIMOUSKI

UTILISEZ CE COUPON

Veuillez m'envoyer tous les renseignements concernant les Unités d'éclairage F-M.

Nom .....

Adresse ..... LFa

En foule samedi soir à l'Hôtel de Ville pour le grand Bingo de la Chambre de Commerce des Jeunes

LE CONSEIL DE VILLE AUGMENTE ...

(Suite de la page 4)

1.— L'article 14 est remplacé comme suit : 14.— Garage et station de service y compris vente de gazoline et huile sans vente de chars $30.00.

12.— L'article 15 est remplacé comme suit: 15.—Marchand d'arachides, maïs, marrons, patates frites dans les endroits publics de la ville $40.00.

a) Nonobstant la fixation du coût de la licence ci-dessus, le conseil se réserve le droit d'en refuser l'octroi à qui que ce soit, et en aucun temps ou en aucun endroit public de la ville, s'il est d'avis que ce refus est de l'intérêt public. L'exploitation à l'encontre de cette défense rendra passible, pour chaque offense, de la pénalité prévue comme sanction du présent règlement.

13.— Les Articles 17 et 18 sont amendés en remplaçant les chiffres $10.00 par les chiffres $15.00 à la fin de chacun desdits articles.

14.— L'article 19 est remplacé comme suit: 19.— Barbier, coiffeur, ou coiffeuse : Première chaise, $10.00; chaque chaise additionnelle, $5.00.

15.— Les articles 22 et 23 sont amendés en remplaçant les chiffres $50.00 par les chiffres $60.00 à la fin desdits articles.

16.— L'article 24 est remplacé comme suit : 24.—Manufacture, usine, moulin, atelier, boutique : Employant deux à cinq personnes, $15.00; Employant six à dix personnes, $25.00; Employant plus que dix personnes, $50.00.

17.— Les articles 25 et 26 sont amendés en remplaçant les chiffres $50.00 par les chiffres $60.00 à la fin desdits articles.

18.— L'article 21 est ajouté audit règlement comme suit : 21— Commerce de transport et distribution de marchandises par camions faisant un service régulier de transport en commun ou "pool car" $50.00.

19.— L'article 27 est remplacé comme suit: 27— Messagerie ou express par chemin de fer, $100.00.

20.— L'article 28 est amendé en remplaçant les chiffres $125.00 par les chiffres $150.00 à la fin dudit article.

21.— L'article 29 est amendé en remplaçant les chiffres $30.00 par les chiffres $50.00 à la fin dudit article.

22.— L'article 30 est amendé en remplaçant les chiffres $10.00 par les chiffres $20.00 à la fin dudit article.

23.— L'article 31 est amendé en ajoutant l'alinéa suivant : a) Nonobstant le fait que le coût de cette licence soit tarifé ci-dessus, le conseil se réserve le droit d'autoriser ou de refuser le permis d'exploitation s'il croit d'intérêt public qu'il en soit ainsi. L'exploitation à l'encontre du refus d'un permis rendra passible, pour chaque offense, de la pénalité prévue comme sanction du présent règlement.

24.—Les articles 36 et 39 dudit règlement sont abrogés.

25.— L'article 43 est remplacé comme suit : 43— Pour toute personne tenant boutique et y exerçant seule ou avec un apprenti le métier de tailleur, orfèvre, plombier, ferblantier, couvreur, sellier, cordonnier, charron, électricien, meublier, ébéniste, réparateur de radios, tailleur de pierre, marbrier, forgeron ou tout autre métier, $5.00.

26.— Les articles 44 et 45 sont amendés en remplaçant les chiffres $10.00 par les chiffres $15.00 à la fin desdits articles.

27.— L'alinéa "b" de l'article 46 est amendé en supprimant le mot "fromage" à la fin dudit alinéa.

28.— L'article 48 est amendé en remplaçant les chiffres $15.00 par les chiffres $25.00 à la fin dudit article.

29.— L'article 49 est amendé en remplaçant les chiffres $20.00 par les chiffres $40.00 à la fin dudit article et en ajoutant les mots "pour chaque voiture".

30.— L'article 50 est remplacé comme suit : 50— Cochers et rouliers : Chaque cocher se servant d'un véhicule- moteur, $20.00; Pour chaque voiture additionnelle, $10.00.

Chaque cocher de chevaux : Pour le premier cheval, $4.00; Pour chaque cheval additionnel, $2.00.

Chaque roulier avec camion : Pour le premier camion, $15.00; Pour chaque camion additionnel, $10.00; Chaque roulier, pour chaque cheval, $3.00.

a) Toute licence de cocher comporte en même temps une licence de roulier dans l'un ou l'autre cas.

31.— L'article 52 est amendé en remplaçant les chiffres $100.00 par les chiffres $200.00 partout où ils se trouvent dans ledit article.

32.— L'article 54 est amendé en ajoutant le nombre 21 après le nombre 19.

33.— L'article 55 est amendé en ajoutant l'alinéa suivant : a) Si ce commerce s'étend au-delà de la vente de marchandises de leur fabrication, elles devront payer la licence de commerce fixée par tout autre article du présent règlement et la licence de métier ne sera pas exigible dans tel cas.

34.— Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Proposé et résolu qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement est adopté pour amender le règlement No 111 comme suit, savoir :

1.— L'article 3 dudit règlement No 111 sous le chapitre intitulé "Propreté des propriétés" est remplacé comme suit:

3.— Tout amas de ferrailles, pièces de machineries, de bois de rebut, de wagons ou instruments agricoles ou autres objets brisés ou attendant réparation, gardés en plein air, est considéré nuisance et prohibé à moins de l'obtention préalable d'un permis en la manière et sous les conditions prévues à l'article 5 concernant les automobiles de rebut.

2.— L'article 5 est ajouté au règlement No 111 sous le chapitre intitulé "Propreté des propriétés privées" après l'article 4, comme suit : 5.— Il est interdit d'utiliser des endroits en plein air pour la mise au rebut d'automobiles ou parties d'automobiles, dans les limites de la municipalité, sans un permis du conseil. Le conseil pourra ordonner certaines conditions à l'accord de tel permis, mais aucun permis ne sera octroyé sur un terrain à moins de 25 pieds d'une rue, et à moins qu'une clôture pleine d'au moins 8 pieds de hauteur ne soit érigée sur le ou les côtés du terrain à rebut faisant face à une rue. Le coût du permis, s'il est accordé, sera de $25.00 et sera renouvelable chaque année à la même date que les licences de commerce.

3.— L'article "Appareils sonores" est inséré dans le règlement après l'article intitulé "Affiches, Panneaux-Réclame, comme suit : Appareils sonores. L'utilisation d'appareils sonores pour la transmission de la voix ou de la musique, comme haut-parleurs, radios, phonographes ou autres appareils de même nature, à l'extérieur ou à l'intérieur s'ils sont adaptés pour être entendus à l'extérieur ou de manière à incommoder à l'extérieur, est prohibée sans l'obtention d'un permis du conseil, tel que ci-après prévu.

Le conseil pourra cependant, dans des cas spéciaux d'intérêt public, de charité, accorder ce permis gratuitement pour le temps qu'il jugera à propos.

4.— L'article intitulé "Clause pénale" est remplacé comme suit : "Clause pénale". Toute et chaque infraction au présent règlement sera punie d'une amende n'excédant pas $40.00 et du paiement des frais et à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais, le délinquant sera emprisonné pour un terme n'excédant pas deux mois.

5.— L'article 11 dudit règlement No 111 sous le chapitre intitulé "Inspecteur de la ville" est abrogé.

6.— Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Et la séance est levée.

UNE SURPRISE vous attend, si vous n'avez pas encore goûté au délicieux Café Maxwell House. La "Torréfaction Radiante" fait ressortir *tout* l'arome embaumé du superbe mélange Maxwell House.



Embouteilleur
HENRI JACOB
Rimouski

TABAC A CIGARETTES
WINDSOR



Samedi soir

30 mars, à 8 hrs

à

l'hotel de Ville de Rimouski

Le quatrième d'une série de

BINGO

HEBDOMADAIRE

10 tours de bingo pour 0.35

VENEZ EN FOULE

IL Y AURA DU

PLAISIR

Chocolat ! Chocolat ! Chocolat !

ÉLOIGNEZ...
LES CAUSES DE MALADIE
CHEZ VOS ENFANTS!
SERVEZ
UN LAIT
PASTEURISÉ
LAIT PASTEURISÉ
LAITERIE Langis
TEL. 698
PASTEURIZED MILK
151 ST-JEAN BABTISTE
RIMOUSKI
Laiterie Langis Tél 698

LES NOUVELLES DE LA SEMAINE A LA COMMISSION DES PRIX

COUPONS DE SUCRE VALIDES EN AVRIL

Trois coupons de sucre deviendront valides en avril, S-5, le 4 avril, S-6 et S-7 le 18 avril.

Le fait de rendre valides trois coupons adoucira dans une certaine mesure la disette actuelle de beurre en permettant aux consommateurs d'acheter plus de conserves et de s'en servir au lieu du beurre.

On signale également que, bien que les coupons roses de sucre numérotés 46 à 70 expirent le 31 mars, les personnes qui ont économisé quelques coupons en vue d'acheter du sirop ou du sucre d'érable pourront les échanger à leur comité local de rationnement avant cette date, pour des certificats émis à cette fin.

NOUVEAU CARNET DE RATITNNEMENT

Un nouveau carnet de rationnement est actuellement en préparation pour distribution aux consommateurs canadiens au début de l'automne.

On annonce tôt la préparation du nouveau carnet en vue de maintenir aux yeux du public la disette critique de vivres dans le monde et le rôle important que doit jouer le Canada en aidant à nourrir les millions d'affamés d'outre-mer.

Nourrissant pour enfants
OXO
avec lait chaud

Nouvelles de Sayabec

ELECTIONS A LA COOPERATIVE

La société coopérative agricole de Sayabec, toujours en grande activité, s'est donné un nouveau bureau de direction : président, M. Oscar Bernier; vice-président, M. Oscar Bérubé; directeurs, MM. Auguste Bélanger, Aimé Dastous et Armand Fortier; secrétaire-gérant, M. Camille Dumais.

Le chiffre d'affaires est de $71,182.00 et les bénéfices nets de $3,505.00. La société a organisé un nouveau service de meunerie.

ASSEMBLEES DE L'U.C.C.

Deux grandes assemblées viennent d'être tenues à Sayabec sous les auspices de l'U.C.C. Dans la première, M. l'abbé Jean-Paul Bélanger traita du moyen d'attacher la classe agricole sur la terre en lui donnant d'abord un revenu viable, l'amour fraternel, la tâche de la maman sur l'éducation et la largeur de vue que doit avoir le père.

Après les discussions sur différents rapports d'équipes d'étude, on parla de l'électrification rurale.

La deuxième assemblée ayant pour orateur M. Léopold Fransoeur, agent propagandiste de l'U.C.C., traita de l'impôt sur le revenu, expliquant aux cultivateurs la manière de faire leur rapport. M. P.-Emile Côté, agronome du gouvernement fédéral, traita du cercle des jeunes éleveurs de porcs. M. Côté remercia l'assistance d'être venue en si grand nombre se renseigner sur leurs propres affaires.

VOUS VOUS RÉGALEREZ de l'arome embaumé du Café Maxwell House. Ce mélange, fait par des experts, contient des cafés *extra*-savoureux— les meilleurs qui soient—afin de vous donner un café entièrement satisfaisant.

VALEURS DE PLACEMENT
Dominion du Canada, Gouvernements provinciaux, municipalités, institutions religieuses, services publics, etc.
ACHAT — VENTE — ECHANGE
Consultez
CLAUDE GAGNON
Tél. : 179 Edifice Cie de Pouvoir
RIMOUSKI
représentant de
LAGUEUX & DESROCHERS Ltée
courtiers en obligations

L'HARMONIE REGNERA DANS NOTRE PAYS LORSQU'ELLE REGNERA DANS TOUS NOS FOYERS
PIANOS? PIANOS? PIANOS?
Il est maintenant possible de vous procurer un piano neuf "WILLIS"
Aussi pianos remis à neuf à prix modique
J. A. COUTURE
35 rue St-François, Nazareth, Rimouski, Qué.
Téléphone : 394-M-8

MACHINE SHOP & RADIO SERVICE
REPARATION de machinerie agricole, de moulin à scie, laveuses, radios, etc. Tournage de précision. Travail garanti.
VENDEUR : Pneus et tubes, accessoires d'automobiles, courroies de toutes largeurs, ferronnerie, toutes machineries agricoles marque DESJARDINS, brûleur à l'huile "Victor et Easyway".
Adressez-vous à
Rimouski Transfert Machine Shop Reg'd
prop. Ouellet & Frères
98 rue St-Pierre RIMOUSKI Tél. 233-M-4

B. P. 52 51 RUE ROULEAU TEL : 499
J. ALBERT ROY
BICYCLES, ACCESSOIRES ET REPARATION
PARTIES ET REPARATION D'APPAREILS "COLEMAN"
PEINTURES "CANADA PAINT", PAPIERS TENTURES, BARDEAU D'AMIANTE ET D'ASPHALTE, VERNI ET EMAIL "LUXOR",
COUTEAUX A AMIANTE A LOUER
RIMOUSKI

Maurice De Champlain
COURTIER EN ASSURANCES
C P. 582 - - Téléphone 654
Edifice Banque Provinciale
Bureau : 142 Avenue de l'Evêché.
Rimouski, Qué.
—«o»—
ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc
—«o»—
AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, FAITES UNE VISITE A MON BUREAU OU APPELEZ 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.
Henri-A. Martin Emmanuel D'Anjou, M.P. Roland Heppell
COURTIERS EN ASSURANCES
Téléphone : 374 Casier Postal 129
—«o»—
BUREAU : 152A rue de l'Evêché
—«o»—
SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE
A des prix défiant toute compétition.
—«o»—
Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

CARTES PROFESSIONNELLES

LOUIS-LEO DOYON
Arpenteur-géomètre
Ingénieur-Forestier-Conseil
Edifice Banque Canadienne Nationale
Téléphone :
Bureau 324, Demeure 640
Rimouski, P.Q.

A VENDRE ou A ECHANGER
Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés par toute la province.
Pour plus amples détails, adressez-vous à :
ALBINI SAMSON
AGENT D'IMMEUBLES
Bureau : 8-A rue Kink-Est, Apt 1
C. P. 627 — Tél. 1657-M
SHERBROOKE, P. Q.

ASSURANCES
Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie.
S.-Z. Côté, Enr.
Lucien Morin, prop.-gérant
85, Ave de l'Evêché, C. P. 459
Rimouski, P.Q.

HOTEL SAYABEC
M. Padoue Therriault, propriétaire
Sayabec Station
Cté Matapédia

J.-R. DUBE Enr.
Coutier — Broker
Transactions immobilières
144 de l'Evêché Tél. 284
Rimouski

ARTHUR ST-ONGE
Avocat
152-A, Ave de l'Evêché
Rimouski
C. P. 720 Tél. 276

CASGRAIN & TESSIER
Avocats
Perrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, LL.L
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski

SIMARD & CHASSE
Avocats
178, Avenue de l'Evêché
Tél. 158 C. P. 130
Rimouski, P.Q.

GENDREAU & BEAULIEU
Avocats et procureurs
Bureau à 142 de l'Evêché
RIMOUSKI
Bureau à Trois-Pistoles :
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens

CHARLES-H. D'ANJOU
AVOCAT
50, Ave de la Cathédrale
Rimouski
Telèphone 80

GLEASON BELZILE
et
RONALDO RABOIN
Notaires
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski, P.Q.

Dr OMER LECLERC
Médecine générale et obstétrique
Consultations :
Avant-midi : Hôpital
Apres-midi : 2 à 4 heures
Soirée : 7 à 9 heures
156 St-Germain Tél. 631
Rimouski

Dr M.-A. BOUDREAU
Médecine générale
7, rue Rouleau Tél. 418
Absent jusqu'au mois de mai pour étude

Dr ADRIEN GAGNE
Spécialiste en maladies pulmonaires
Pour consultation :
le matin, à l'hôpital
Bureau :
2 à 4 h. p.m. et 7 à 8 p.m.
au No 232, rue St-Germain
Téléphone 23
Rimouski

Dr J.-J. RINGUET
Spécialité : Chirurgie générale
Consultations :
Le matin, à l'hôpital
au bureau :
de 1.30 h à 4.30 h. p.m
de 7.30 h à 9.30 h. p.m.
Téléphone 657
Rimouski, P.Q.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3
HENRI-A.MARTIN
COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC • LICENCIÉ
JQUIDATEUR DE FAILLITES
'OMPROMIS ENTRE
ITEURS ET CRÉANCIERS
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILE,
ACCIDENT, ETC.
HENRI-A.MARTIN
RIMOUSKI



"ÉCHOS MONDAINS"

— M. Rosaire Garneau, D.F.C., de Baie-Comeau, était de passage à Rimouski au début de la semaine, en route pour Montréal.

— Le Dr Omer Leclerc est de retour de Québec où il a été hospitalisé quelques semaines.

— M. Louis-Georges Larouche, de Ste-Odile, a passé quelques jours à St-Anaclet la semaine dernière.

— Mlle Fernande Gagnon est de retour de Québec où elle a passé quelques jours.

— M. Camille Ouellet est parti pour Carleton afin de préparer l'ouverture de son hôtel, les Sables-Rouges.

— Mlle Mercédès Larouche, de Ste-Odile, est en promenade chez des amies à St-Anaclet.

— M. J.-P. Durocher, gérant de district de la Metropolitan Life à Rivière-du-Loup, était à Rimouski hier pour rencontrer les agents de sa compagnie. La réunion eut lieu à l'hôtel St-Laurent.

— Mlle Gertrude Levasseur, de Ste-Marguerite-Marie, a passé quelques jours en ville l'invitée de Mme Amédée Ouellet.

— M. J.-A. Verreault s'est rendu à Montréal pour affaires cette semaine.

NAISSANCES

— M. et Mme Jules Blais (Liliane Andrews) annoncent la naissance de leur fille Julie.

— M. et Mme Fernand Perrault (Alice Forrest), de Montréal, annoncent la naissance d'un fils, né aujourd'hui.

— M. et Mme Emilien Vaillancourt (Jeanne Turcotte) font part de la naissance d'une fille baptisée le 23 mars sous le prénom de Jocelyne. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Vaillancourt, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Simone Vaillancourt, tante de l'enfant.

— M. et Mme Joseph Cimon, de Lejeune, annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-André-Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph St-Laurent, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Valérie St-Laurent.

Autobus vs camion

Un des autobus de la Cie d'Autobus de Rimouski a été avarié, au début de la semaine, et il fallut plusieurs heures de travail pour le mettre en état de continuer son service. Le lourd véhicule se trouvait à Nazareth quand il fut frappé à l'arrière par un camion. Comme le moteur de l'autobus est à l'arrière il a été passablement endommagé.

Les occupants du camion ont été fortement secoués. Le chauffeur s'est blessé à la tête et son compagnon à la figure.

Mauvaise chute

Un citoyen de Nazareth, M. Hubert Mailloux, s'est blessé à la figure cette semaine en tombant sur la glace comme il sortait de chez lui. Des témoins se portèrent à son aide et l'entrèrent chez lui où il reçut les soins du Dr P.-P. Gagnon.

Malgré son âge avancé, M. Mailloux se remet de cet accident.

LAMES D'ACIER

A VENDRE: Lames d'acier pour sleighs, 3/4" x 4" x 8' et 16' de long. Camp et accessoires de moulin. M. Zagerman & Co., ltd, Bayview Road, Ottawa, Ont.

MACHINES A ECRIRE

Si vous désirez une machine à écrire usagée, portative ou autre, adressez-vous à M. Armand Desrosiers, Imprimerie Générale ltée, 222 rue St-Germain, Rimouski.

Referendum

CANADA
Province de Québec
District de Gaspé
Corporation de la Paroisse de Cap d'Espoir

REGLEMENT No 5 DE LA CORPORATION DE LA PAROISSE DE CAP D'ESPOIR

A une réunion régulière du Conseil de la Corporation Municipale de Cap d'Espoir, à laquelle sont présents: le Pro-Maire, John-Arthur Bourget, et les conseillers suivants: Allen E. Beck, Joseph Tremblay, Conrad Larue et Roseman Collin, formant quorum.

LE REGLEMENT SUIVANT A ETE DECRETE:

1.— ATTENDU qu'à l'assemblée régulière du 7 janvier 1946 tenue en l'endroit ordinaire des séances, le conseiller Roseman Collin a donné avis qu'à l'assemblée régulière du 4 mars 1946, il proposera l'adoption d'un règlement permettant la vente des bières et vins dans la municipalité de Cap d'Espoir;

IL EST STATUE ET ORDONNE:

Que le présent Conseil adopte un règlement portant le numéro 5 permettant la vente des bières et vins dans les limites de la municipalité de Cap d'Espoir;

Le tout en conformité avec les statuts refondus de la province de Québec statuant en la manière de la Loi de la Commission des Liqueurs de la province de Québec;

Que le dit règlement soit soumis par voie de referendum aux électeurs de cette municipalité, pour approbation, le tout selon la Loi.

CAP D'ESPOIR, P.Q.,
le 4 mars 1946.

John-A. BOURGET,
Pro-Maire.
Evangéliste PITRE,
Secrétaire-Trésorier.

Certaines maisons d'affaires annoncent régulièrement dans L'Echo du Bas St-Laurent depuis des années. Une annonce dans l'Echo est un placement pour une maison de commerce.



SOUSCRIPTION 50¢ en faveur des oeuvres de
LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR
5 pour $2.00 MONT-JOLI, QUE.

ATTRIBUTION DES PRIX SERA ANNONCÉE 15 JRS À L'AVANCE PAR LES JOURNAUX

Demande de souscription par malle

LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR MONT-JOLI

Veuillez trouver la somme de $..... pour..... souscriptions.

NOM .....

ADRESSE .....

Un reçu officiel vous sera envoyé

Souscrivez immédiatement ne perdez pas cette chance

POUR FAIRE UN CHOIX PLUS JUDICIEUX
Est-ce une bague? Est-ce une montre?

Vous trouverez certainement chez nous tout ce qu'il vous faut pour traduire avec éloquence vos sentiments d'affection.

Laurent Rioux

Rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 677

J.-Emile Garneau, prés.

GARNEAU, BOULANGER, Ltee
VALEURS DE PLACEMENT

Téléphone 2-1511

105, Côte de la Montagne
QUEBEC

BISSONNETTE et FRERES

Successeurs de Arsène Michaud

Directeurs de funérailles

Embaumement garanti

Diplômés du Dominion College of Embalming

Service d'ambulance jour et nuit

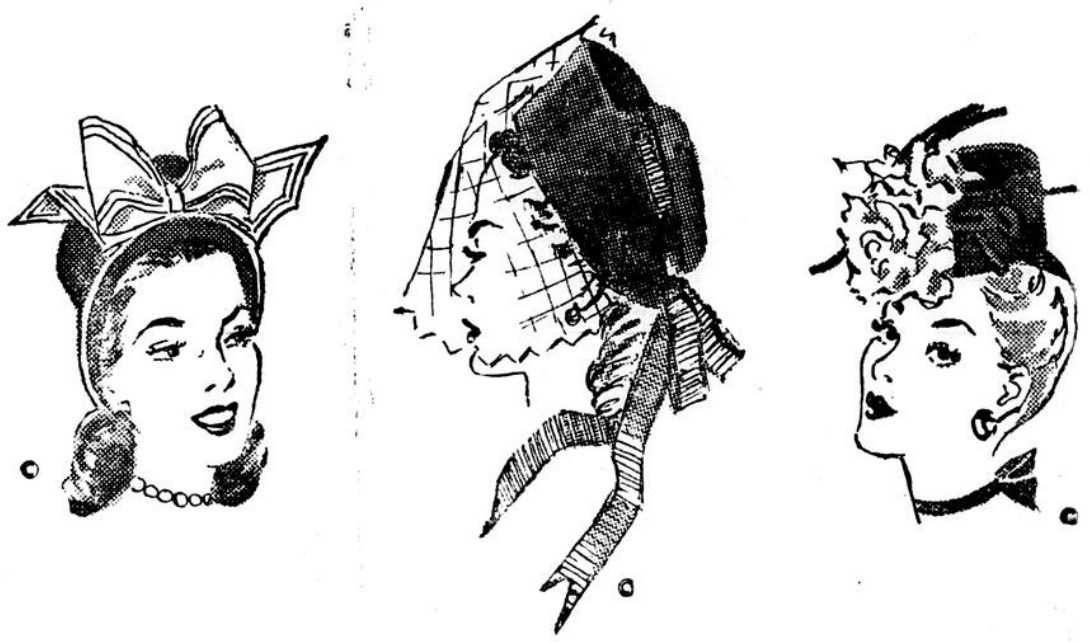
1, rue St-Paul RIMOUSKI Tél.: 71

NOUVEAUX FEUTRES PRINTANIERS

"Directoire".... "Canotier"....

Élégants chic, peu chers...

2.95 *et* **3.95**



Nous venons de recevoir une nouvelle série de très jolis chapeaux en feutre dans les plus nouveaux modèles.— Les clientes qui désirent être bien coiffées pour le printemps, tout en ne payant pas trop cher, verront leur désir réalisé en venant faire leur choix à notre département de chapeaux, parmi cette nouvelle collection.

Noir, brun, marine et teintes pastel.

Au Bon Goût enrg.
SPÉCIALITÉS pour DAMES Patricia Dumont, PROP.
246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246

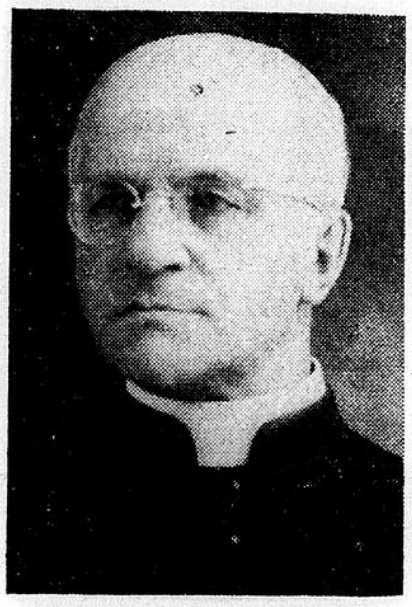
L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

13

QUATORZIEME ANNEE — RIMOUSKI, 28 MARS 1946 — NUMERO 6

TROIS-PISTOLES ECONOMIQUE



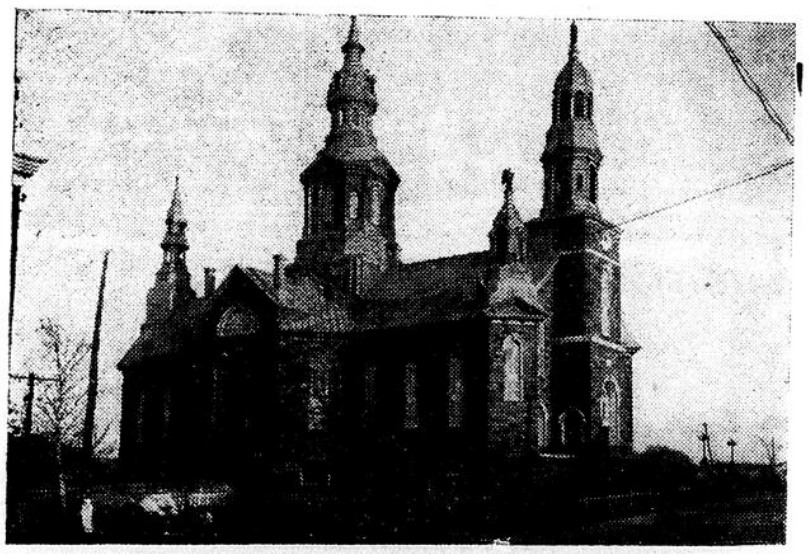
Révérend A. RICHARD, V.F.,
curé actuel de Trois-Pistoles

1713

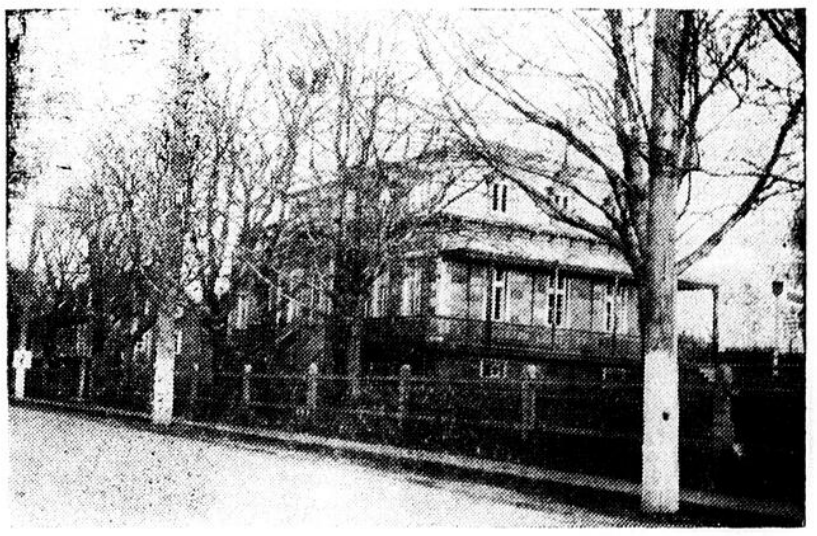
1946



M. J.-H. DUVAL, industriel
Maire



Le magnifique temple des Trois-Pistoles



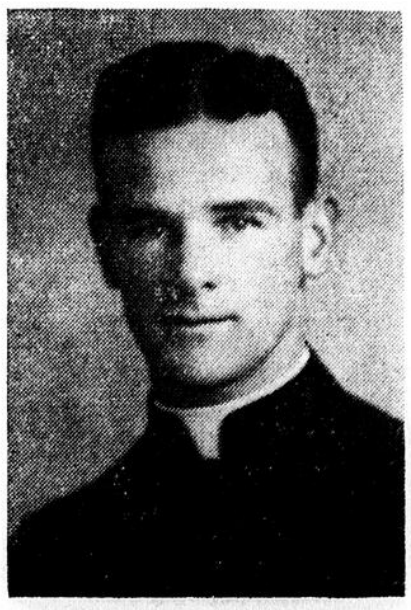
Le presbytère



Rév. G. MARQUIS, vicaire

CENTRE INDUSTRIEL ET AGRICOLE

Station balnéaire

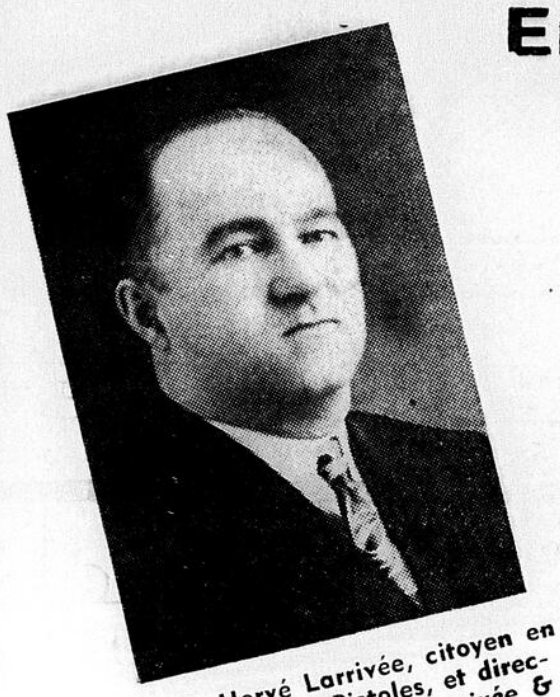


Rév. G. CAYOUETTE

LARRIVEE & FRERE, Enr.

Embouteilleurs autorisés de

PEPSI-COLA



M. Hervé Larrivée, citoyen en vue de Trois-Pistoles, et directeur de la Maison Larrivée & Frères.



Le personnel de Larrivée & Frère & Cie, Enr. La parenté a des lois qui, ici, ont contribué au succès d'une véritable entreprise familiale.

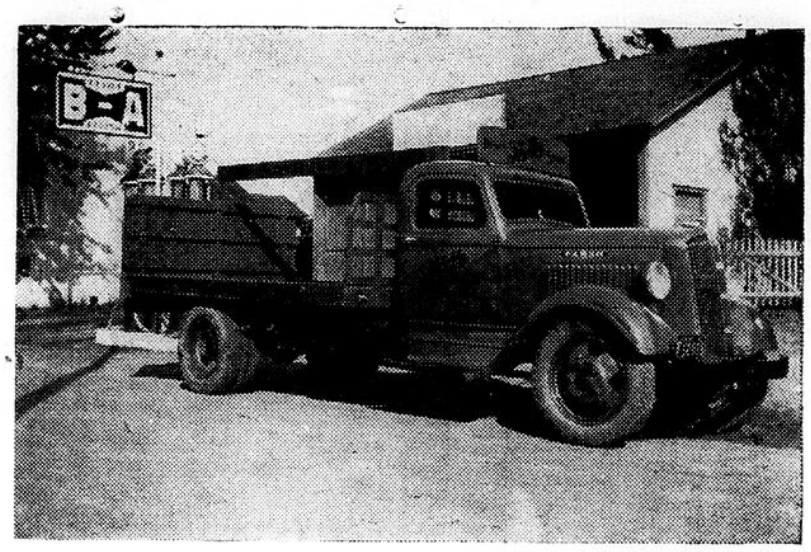


M. Emile Larrivée dirige avec son frère le commerce prospère qui porte leur nom.



Premier camion affecté à la livraison des liqueurs douces "Trois-Pistoles", il y a plus de 16 ans.

Rue de l'Eglise



En 1938, Larrivée & Frère Enr. faisaient l'acquisition d'un deuxième camion. Les frères Larrivée étaient dorénavant embouteilleurs autorisés de Pepsi-Cola.

UNE ENTREPRISE FAMILIALE ET PROGRESSIVE A TROIS-PISTOLES

Dès 1930, Monsieur Larrivée opéra sous la raison sociale de LARRIVEE & FRERES, ENR.

L'entreprise Larrivée est un bel exemple d'esprit de coopération familiale et son succès est le résultat de la constante coopération de chacun de ses membres.

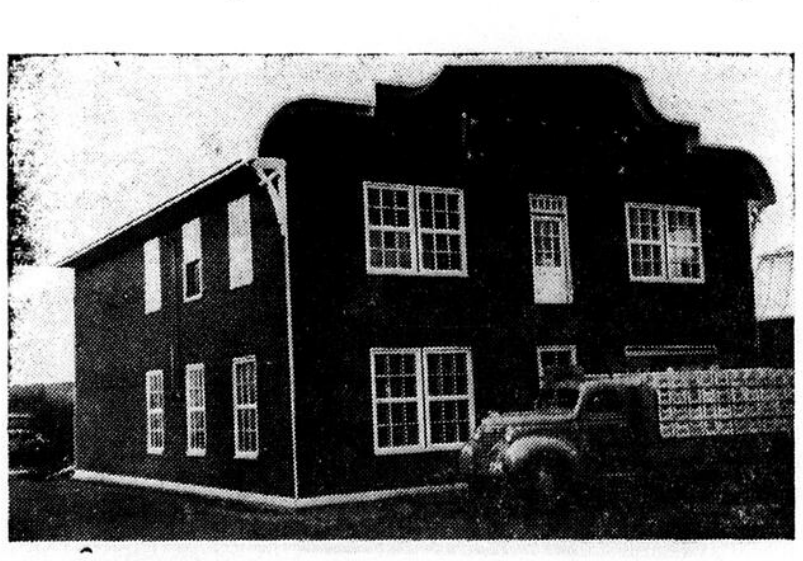
M. Hervé Larrivée, président de Larrivée & Frères, est un des sportsmen les plus en vue de Trois-Pistoles. Il est en effet propriétaire et gérant de l'équipe de hockey de Trois-Pistoles. Echevin de sa ville, M. Larrivée est aussi vice-président de la Chambre de Commerce senior et président de l'Association des Marchands Détaillants de l'endroit. Il est le père de 5 enfants.

M. Hervé Larrivée se tient en communication constante avec sa nombreuse clientèle en s'occupant personnellement de la vente et de la distribution du produit qu'il fabrique.

M. Emile Larrivée, co-propriétaire de l'entreprise, dirige le personnel. Il gère de plus les travaux de l'atelier et de laboratoire dont l'outillage est des plus modernes.

Il est à noter qu'à chaque visite chez Larrivée & Frères des officiers du Département de la Santé Nationale, cette industrie n'a obtenu que des preuves d'appréciation et des notes de haute distinction.

Leur machinerie, d'une capacité de 75 caisqui permettait la fabrication de 20 à 25 caisses ses à l'heure, ressemble peu au premier outillage au plus. Au début, aussi, le lavage se faisait à la main, alors qu'aujourd'hui 75 caisses passent à chaque heure dans une machine moderne en tout conforme aux lois de l'hygiène et de la sanitation.

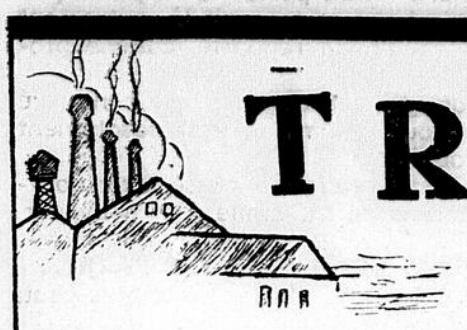


Vue de l'entrepôt de l'établissement "Larrivée & Frère, Enr.", à Trois-Pistoles.

Tél. 109



Le nouveau camion actuellement en usage, et une partie du personnel au travail.



TROIS-PISTOLES ECONOMIQUE



Bien peu de villes et de villages de notre province peuvent se vanter d'avoir attiré sur eux, à plusieurs reprises, les regards et l'attention d'historiens ou de géographes. Sur les vastes rives de notre majestueux fleuve, à plus de quarante lieues en aval de Québec, une colonie, un hameau, un village, une petite ville est née, s'est développée, a grandi d'année en année, pour devenir peu à peu un centre important d'agriculture, de commerce et d'industrie.

Bien des écrivains ont écrit, au cours des ans, l'épopée agraire de ceux qui ont contribué à rendre Trois-Pistoles ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Aussi, dans les quelques pages que nous offrons à nos lecteurs, n'avons-nous aucunement l'intention de présenter un cours d'histoire, ni de relater une série de faits qui ont bâti Trois-Pistoles, mais bien de saluer, chapeau bas, une petite ville prospère qui n'a dû son succès et son avancement qu'à l'initiative de ses habitants, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, et qu'au travail et à la persévérance de tous ceux qui n'ont pas épargné les sueurs et les fatigues pour faire de "cette perle sur le bord des eaux bleues", un joyau dont toute la province est enrichie et qu'elle regarde avec fierté.

Il nous a semblé que, pour rendre hommage à ces valeureux pionniers, que pour faire l'éloge de ceux qui, encore aujourd'hui, conduisent avec succès les destinées de Trois-Pistoles, rien ne pouvait être mieux choisi que d'exposer brièvement les circonstances qui ont présidé aux premiers jours de la ville riveraine, comparativement au développement énorme qui s'est opéré et qui se continue encore, de nos jours.

Nous avons emprunté à C. Gauvreau, A.D., qui publiait en 1890, sous le frand titre : "Nos Paroisses", un volume spécialement consacré à Trois-Pistoles, les faits, les dates et les principaux événements qui ont marqué la fondation et la naissance de Trois-Pistoles. Nous devons à M. l'abbé Lafrance, écrivain réputé, actuellement à sa retraite à Trois-Pistoles, et à quelques autres citoyens de cette ville, les renseignements qui nous montrent le Trois-Pistoles d'aujourd'hui.

HIER

Nous avons dit ne pas vouloir offrir à nos lecteurs un cours d'histoire... Mais, est-il possible de présenter la situation économique, de souligner le développement et l'essor pris par une ville québecoise, sans d'abord en exposer au moins brièvement les origines mouvementées et les débuts ardus. C'est qu'il existe encore aujourd'hui, dans nos bonnes familles canadiennes, cet esprit de tradition, ce chaînon indissoluble, qui relie le présent au passé, et nos fils à nos pères. Parler d'aujourd'hui, c'est penser à hier, et penser à hier, c'est entrevoir une tâche de géant, accomplie par des défricheurs audacieux, par des pionniers sans peur et sans reproche, par des patriotes dévoués, robustes et entreprenants.

* * *

En passant sous silence les jours de misères qui assombrirent les débuts de la colonie, remontons à 1670, date où commence à se dessiner une immigration considérable vers la rive sud du St-Laurent, et d'où naquit Kamouraska.

"Depuis Kamouraska, dit Charles Gauvreau, jusqu'aux rives de Rimouski, la plus belle étendue de terrain qui se puisse voir restait inculte, poussant un bois touffu, seul repaire des sauvages et des bêtes féroces, de l'orignal, du castor, de l'élan et du caribou. Il fallait ouvrir à l'agriculture cette vaste région, si fertile, et donner l'élan à une immigration saine et vigoureuse".

C'est ainsi qu'en 1675, M. Aubert de La Chenaye se voit concéder la Seigneurie de la Rivière-du-Loup, et qu'en 1684, les Sieurs de La Cardonnière et d'Artigny reçoivent de M. de la Barre, gouverneur de la Nouvelle-France, la Seigneurie de l'Isle-Verte. Celle de Trois-Pistoles devait être attribuée peu de temps après.

Le Trois-Pistoles actuel est, à vrai dire, composé de deux Seigneuries, concédées, l'une à Sir Charles Denis de Vitré, et l'autre, en 1702, à Sieur de la Martinière, pour Sieur de la Minotière.

Ci-contre l'acte de concession, reproduit en tout, qui accordait à Sieur Charles Denis de Vitré, en vertu des lois de la Tenure Seigneuriale, les domaines de Trois-Pistoles.

"Jacques Réné de Brisay, chevalier, marquis de Denonville, Gouverneur et Lieutenant-Général pour sa Majesté en Canada, etc., etc., etc.; et Jean Bochard, chevalier, seigneur de Champigny et de Noroy, conseiller du roi en ses conseils, intendant de justice, police et finance au dit pays.

"A tous ceux que ces présentes lettres verront, Salut !

"Savoir faisons que sur ce qui nous a esté représenté par le Sieur Charles Denis de Vitré, conseiller du conseil souverain de ce pays, qu'il désireroit qu'il nous plust lui vouloir accorder, en titre de fief, seigneurie et justice, deux lieues de front, le long du fleuve St-Laurent du costé du sud, à prendre depuis la concession du Sieur Villeraye suivant son titre, de l'Isle en descendant le dit fleuve St-Laurent, la rivière des Trois-Pistoles comprise, et les isles qui se trouveront dans les deux lieues de la présente concession, sur deux lieues de profondeur, même l'Isle aux Basques, si elle se trouve dans la dite quantité présentement concédée, pour faire par le dit Sieur de Vitré dans les dits lieux, les pesches que l'on pourra y mettre en usage, y deffricher les terres et construire les batiments qui lui seront nécessaires; Nous, pour donner moyen au dit Sieur de Vitré d'exécuter ses bonnes intentions, et considérant que le bien et l'avantage du Pays consistent principalement à deffricher les terres, à les habiter et établir des pesches, avons en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons par ces présentes, au dit Sieur de Vitré, deux lieues de front le long du fleuve St-Laurent, du costé du sud, à prendre depuis la concession du Sieur Villeraye suivant son titre, de l'Isle-Verte en descendant le dit fleuve St-Laurent, la rivière Trois-Pistoles comprise, et les Isles qui se trouveront dans les deux lieues de la présente concession, sur deux lieues de profondeur, même l'Isle aux Basques, si elle se trouve dans la même quantité présentement concédée avec le droit de chasse et celui de traite avec les sauvages, pour jouir, par le dit Sieur de Vitré, de la dite terre et isle présentement concédée, et ses hoirs et ayant causes en propriété, à toujours, et de même que les autres jouissent des concessions voisines, à la charge de conserver le droit d'autruy, laquelle terre et isle le dit Sieur de Vitré tiendra en fief, seigneurie et justice, à la charge de porter au chateau St-Louis de Québec, duquel la dite concession relevera, foy et hommage aux droits et redevances accoutumez, suivant la coutume de la ville et prévosté et vicomté de Paris, qui sera suivie à cet égard par provision en attendant qu'il en soit ordonné par Sa Majesté, et que les appellations du juge qui pourra être estably aux dits lieux ressortiront par devant le lieutenant général de Québec, comme aussy qu'il tiendra et fera tenir à ses tenanciers feu et lieu sur les concessions qu'il leur accordera, et qu'à faute de ce faire il rentrera en plein droit en possession de la dite terre : et conservera le dit Sieur de Vitré les bois de chesnes qui se trouveront propre pour la construction des vaisseaux sur la terre qu'il se sera réservée pour faire son principal manoir, mesme qu'il fera la réserve des dits chesnes dans l'estendue des concessions particulières qu'il fera; pareillement, qu'il donnera incessamment avis au roy des mines, minières ou minéraux, sy aucune se trouvent dans l'estendue du dit fief, et à la charge d'y laisser les chemins ou passages nécessaires; le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un an du jour d'icelles".

"En foi de quoy nous avons signé ces présentes et à icelles fait apposer le sceau de nos armes et contresigner par le secrétaire de notre intendant.

"Donné à Québec, le sixieme jour janvier mil-six-cent-quatre-vingt-sept.

(Signé) J. R. de Brisay
M. de Denonville
Bochard Champigny
Fredin.

Précieuse collaboration

Nous devons à la collaboration de M. l'abbé Pierre Lafrance, curé, la plupart des articles publiés dans ce supplément en hommage à la ville de Trois-Pistoles.

M. l'abbé Lafrance est à préparer la publication d'un ouvrage littéraire sous le titre "Les Croix Joyeuses de Trois-Pistoles". Ce volume sera prochainement en vente. Nous avons eu la bonne fortune de consulter quelques manuscrits et nous sommes en mesure d'affirmer que toutes les familles de Trois-Pistoles et de la région trouveront intérêt à posséder ce volume dont nous publions dans ces pages quelques extraits.

Nos remerciements et nos plus sincères félicitations à l'auteur.

PHARMACIE Dr CATELIER
150 NOTRE-DAME - - TROIS-PISTOLES, Qué.
PRODUITS et REMEDES PATENTES
YARDLEY, MAX-FACTOR, COTIE
PEGGY SAGE, DON-JUAN, CUTEX

PRESCRIPTIONS,
ARTICLES de TOILETTE
Tél. 9

Trois-Pistoles économique

(Suite de la page 15)

"En 1702, dit Monsieur Charles-A. Gauvreau, Mes de Callières, gouverneur Général et de Champigny, intendant, concèdent à Sieur de la Martinière, pour le Sieur de la Minotière, "une lieue de front sur deux lieues de profondeur tenant du côté du nord-est aux terres du Domaine du roi non concédées et du côté du Sud-Ouest au dit fief de la rivière des Trois-Pistoles avec les îles, îlets et battures qui se rencontrent audedans et audevant de la dite étendue.

"Monsieur de la Minotière était donc, continue M. Gauvreau, pour ainsi dire, Seigneur conjoint pour toute la seigneurie des Trois-Pistoles comprenant trois lieues de front sur deux lieues de profondeur, toute cette partie que comprend et renferme aujourd'hui la paroisse des Trois-Pistoles, depuis la pointe à la Loupe jusqu'à la ligne seigneuriale entre St-Simon et Trois-Pistoles".

Malheureusement, dans les jours qui suivirent, et malgré les stipulations de l'acte de concession, pratiquement aucun défrichement ne s'accomplit, les seigneuries restaient incultes et attendaient encore les colons entreprenants qui feraient produire à la terre vierge les trésors de son sein.

"En 1696, nous raconte Gauvreau, le Sieur Denis de Vitré alors à Québec, tomba en convention avec Jean Rioux, cultivateur et habitant de l'île d'Orléans. Le 14 mars, au moyen d'un acte d'échange passé devant Mtre Chambalon, Notaire, à Québec, Jean Rioux échangeait ses terres de l'Ile d'Orléans pour la seigneurie de la Rivière des Trois-Pistoles, grande de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur, avec tous les droits, privilèges, et obligations mentionnés en l'acte de première concession, le 6 janvier 1687.

D'OÙ VIENT CE NOM ?

Le nom de Trois-Pistoles n'est pas une trouvaille ordinaire parmi les noms des paroisses de la province. Il tranche nettement d'ailleurs sur la consonnance énigmatique de bon nombre d'autres noms de lieux des premiers temps, comme ceux de Kamouraska, Cacouna, Rimouski, Matane et combien d'autres.

En plus de plaire à l'oreille, le nom des Trois-Pistoles ne saurait déplaire au coeur humain, puisqu'il évoque de toujours l'idée d'aisance et de fortune. Songez que la monnaie d'or, la pistole française, valait dix francs !

Au temps où MM. de Caen et de Monts pourchassaient les contrebandiers de la région, vers 1621, certains marins, en naufrage vers le bas de l'Ile-aux-Basques, auraient traversé à la rivière qui se trouvait en face au sud, pour y faire leur provision d'eau douce; et, pendant que ses compagnons remplissaient les tonneaux, un officier voulut se désaltérer au courant. Malheureusement, il aurait échappé le joli gobelet qu'il tenait en main et qui glissa au fond de l'onde. Le marin se serait écrié : "Eh bien ! voilà trois pistoles de perdues. . ." Les matelots sur-le-champ auraient répondu : "La rivière y trouvera son nom : nous l'appellerons la rivière des trois pistoles".

Ce qui fut dit fut fait; et le nom de "Trois-Pistoles" couvrit bientôt toute la région, rivière, paroisse, et maintenant ville des Trois-Pistoles.

LA TERRE PROMISE

Le territoire de la paroisse des Trois-Pistoles se rattache à la concession d'une seigneurie, en date du 6 janvier 1687, consentie par le marquis de Denonville et Bochard Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, à Charles Denys de Vitré, conseiller au Conseil Souverain de ce pays; laquelle concession confirmée par un bref royal, le 1er janvier 1688.

Survint ensuite, le 14 mars 1696, l'échange de la seigneurie de M. de Vitré, consenti à Jean Rioux, de Saint-Jean Isle d'Orléans, contre "sa propriété sise et située en l'île Saint-Laurent, paroisse de Saint-François".

La seigneurie, dite des Trois-Pistoles, comprenait une étendue de "deux lieues de front le long du fleuve Saint-Laurent, du côté du sud, à prendre depuis la concession du sieur de Villeray en descendant le dit fleuve Saint-Laurent, la rivière des Trois-Pistoles comprise, et les isles qui se trouvent dans les deux lieues de la présente concession sur deux lieues de profondeur, même l'Isle aux Basques, si elle se trouve dans la dite quantité par la présente concédée. . . En fief seigneurie et justice".

Avec sa seigneurie, M. de Vitré cédait à Jean Rioux "une chaloupe biscaienne avec ses agrès, cables, voiles, grappins, prête à faire voile. . . pour aller au dit lieu dans la rivière des Trois-Pistoles". La chaloupe biscaienne ainsi gréée semble bien avoir été une avance faite pour tenter Jean Rioux et l'engager à conclure le marché.

LES MISSIONNAIRES

La terre a autant besoin de prêtre que de colons. Aussi, grâce à Dieu, le missionnaire ne lui a jamais fait défaut.

Le premier qu'il soit possible de retracer pour Trois-Pistoles est M. Etienne Auclair-Desnoyers, de 1713 à 1717. Il y en eut certainement avant lui au besoin, à partir de 1696, de même qu'après lui, de 1717 à 1729.

Ensuite, le Fr. Ambroise Rouillard, récollet, le héros du "gobelet d'argent", de 1729 à 1736 et probablement à 1769, car lors qu'il se noya, il venait de quitter Trois-Pistoles, en juillet 1769.

Ensuite, le Rév. Père Jean-Baptiste de La-Brosse, jésuite, de 1769 à 1782.

Les autres, successivement jusqu'à 1806 : Les RR. Messieurs Jean-Adrien Leclaire, Joseph Paquet, Charles Genest, et Michel-Charles Bezeau

On ne saurait trop admirer le dévouement de ces missionnaires des premiers temps, toujours en mouvement pour porter les secours de la religion aux groupes épars des premiers habitants du pays, n'ayant le plus souvent pour moyen de transport que la raquette et le canot et entourés de mille périls. Que de fatigues et de privations dans ces voyages !

Aussi, quel colon de chez-nous eut pu jamais se passer du missionnaire pour relever son courage et le pousser de l'avant ? Et aussi, quelle fête, notamment au manoir, quand arrivait joyeux le missionnaire réconfortant.

LE GOBELET D'ARGENT

Le dévouement du missionnaire va à tous les périls et à tous les sacrifices, même à celui de la vie. Le Père Nouvel fait naufrage sur l'île Verte, en novembre 1663, en allant porter secours à ses chers Papinachois qui sont bien loin de là. Faisant rapport : "Nous arrivâmes heureusement. . . dit-il.

Le Père Ambroise Rouillard, lui, va se noyer en voyage de mission, près de Rimouski.

"O flots, que vous savez de lugubres histoires !"

La légende du gobelet d'argent se rapporte au Père Rouillard.

Voici ce qu'en dit la tradition :

Quittant le Manoir du seigneur Vincent Rioux (3ème seigneur) pour Rimouski, par un bel après-midi d'un dimanche de juillet 1769, le bon Père avait demandé pour le voyage une tasse quelconque qu'il remettrait à son retour. Le seigneur lui aurait fait accepter, comme malgré lui, un joli gobelet en argent, précieux dans la famille. "Eh bien, mon Père, aurait dit le seigneur, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou ma famille après votre mort; si vous le perdez, le bon Dieu me le rendra".

Or, le Père se noya avant son arrivée à Rimouski. Et quelle ne fut pas la surprise de madame la seigneuresse de trouver, le lendemain, sur la table où son mari l'avait pris pour le prêter au Père, le beau vieux gobelet d'argent du Manoir. Madame la seigneuresse courut aussitôt annoncer la chose à son mari. Mais personne ne put expliquer comment le gobelet se trouvait là, autrement que par le Père qui l'avait rapporté, comme promis.

Le retour du gobelet d'argent est considéré dans la famille Rioux comme un fait absolument véridique et miraculeux.

Cette relique d'un religieux passé est aujourd'hui entre les mains de M. Emile Rioux, avocat, de Sherbrooke.

RIEN N'EST PLUS BEAU QUE SON PAYS. . .

Paroisse ou colonie. . . "Rien n'est plus beau que son pays. . ."

Si cela est vrai de la paroisse des Trois-Pistoles, sur les bords du majestueux Saint-Laurent.

En 1790, il n'y a pas encore la vie intense partout, mais il y a sous le ciel de la grandeur et de l'attachant. Il n'y a pas encore assez d'yeux pour contempler les beautés naturelles, j'allais dire et surnaturelles, de la paroisse naissante.

D'un côté, la forêt encore compacte; de l'autre, la mer, l'Ile-aux-Basques, qui est déjà un souvenir historique et qui garde des choses très intéressantes; au loin, les Razades; plus en deçà, les îles et puis la baie.

Enfin, il y a pour fermer la baie, la pointe de terre sur laquelle sera donné le service religieux des premiers temps.

LES PREMIERS EDIFICES RELIGIEUX

En 1790, la population est de 196 âmes. La deuxième chapelle est ouverte au culte cette année-là. On escomptait l'avenir, car la nouvelle chapelle est beaucoup plus grande que pour le besoin actuel.

Le service religieux des Trois-Pistoles se fit donc sur la Pointe de 1696 à 1853, soit pendant 157 ans.

Pendant plus de 100 ans, le Manoir du seigneur fut la résidence presbytérale des missionnaires et autres prêtres qui eurent à faire du ministère dans la paroisse. C'était le très hospitalier chez-nous du clergé.

Les Seigneurs, dès qu'il fut nécessaire, mirent à la disposition de la Fabrique le territoire de la Pointe, pour les fins des édifices religieux et cimetières.

La première chapelle, érigée dès le commencement de la colonie, servit au culte jusqu'en 1790; l'église en bois (ou 2ème chapelle) servit jusqu'en 1844; l'église en pierre, jusqu'en 1853.

Le site exact de l'église en pierre est encore parfaitement marqué; celui de l'église en bois se trouve à quelques dizaines de pieds à l'est de l'église en pierre, les deux clochers se faisaient face; la première petite chapelle, à l'est de l'église en bois et plus au nord, sur la pointe, marquée par une grande croix, tout près de la Station Biologique de l'Université Laval de Québsc.

Au sud de la première chapelle, il y avait un petit cimetière; au sud de l'église en bois, il y en

(Suite à la page 18)

TEL : 116

LEO HEROUX

Rue Notre-Dame

MACHINERIE

SPECIALITE :

MACHINERIE DE MOULIN A PREPARER

MOULIN A SCIE
MOTEUR "DIESEL"
Etc.

HECTOR RIOUX & FILS

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TROIS-PISTOLES

TANNEURS

Spécialités : BOTTES pour DRAVEURS
Chaussures pour bucherons

FINITION DU CUIR

THE
PRUDENTIAL ASSURANCE Co. Ltd
De Londres, Angleterre (Fondée en 1848)
est heureuse d'annoncer la nomination de

M. ARMAND RIOUX
REPRESENTANT POUR TROIS-PISTOLES ET LES ENVIRONS

La plus importante compagnie d'Assurances Générales au monde

ACTIF EXCEDANT $2,000,000,000,00

VIE — RENTES VIAGERES — INCENDIE — ACCIDENTS — AUTO — Etc.

Bureau : Manoir T.-Pistoles Tél : 87



M. Armand RIOUX, agent local

Monsieur Rioux est né aux Trois-Pistoles le 13 janvier 1924. Après des études primaires au collège de Mont-Joli, il termina avec grand succès son cours commercial à l'Institut Rheault. En 1944, il fut diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski. M. Rioux se maria la même année avec Mlle Anita Riou.

Avantageusement connu dans toute la région des Trois-Pistoles, M. Rioux est un homme actif et consciencieux, parfaitement capable de se rendre digne de la confiance mise en lui par l'importante compagnie qu'il représente. Il est le fils de M. Charles Rioux, de Mont-Joli, aussi agent d'assurances.

La caisse populaire de Trois-Pistoles

Fondée le 14 novembre 1939

BUREAU DE DIRECTION :
Président : M. Charles Rioux
Directeurs : M. Eugène Gagnon
M. Jean-Baptiste Pelletier
M. Edmond Bérubé
Gérant : M. Félix Michaud

COMMISSAIRES DE CREDIT :
M. Edmond Rioux
M. Théodore Damours
M. Albert Côté

COMITE DE SURVEILLANCE :
M. Epiphane Litalien
M. Eugène Boucher
M. Marcel Catellier

RAPPORT AU 31 JANVIER 1946

Total des comptes particuliers (après vérification des comptes généraux) :
Placements2 : $128,967.63; Capital Social : $6,173.67; Prêts aux sociétaire : $43,291.71; Epargne : $179,265.13.

Population du territoire de juridiction : 560 familles.
Nombre de sociétaires : 661; nombre de déposants : réguliers, 607; scolaires, 115; nombre d'emprunteurs : 59.

28, de l'Eglise Tél. : 67

J.B. CARON

EPICIER-BOUCHER

GROS ET DETAIL

SPECIALITE :
VIANDE DE CHOIX
FRUITS ET LEGUMES
LIVRAISON A TOUTE HEURE

Distribution de viande de choix sur la Côte Nord

DIVERS

	1942	1943	1944	1945
Mariages	20	24	32	31
Sépultures	42	28	40	41
Naissances	112	118	101	117

La population actuelle de Trois-Pistoles est de 3,700 âmes — (701 familles dont 146 de cultivateurs en 1945).

L'église actuelle de Trois-Pistoles a été construite en 1885 et l'intérieur en fut parachevé en 1905.

Les plus vieux actes conservés dans les registres datent de 1713.

L'église fut construite par Audet & Morin.

Trois-Pistoles compte sa filiale des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

D'ici quelques semaines cette filiale comprendra plus de 125 membres lui permettant, par le fait même, de passer au rang de Cercle.

La première initiation fut faite en septembre 1945. 45 Lacordaire et 24 Jeanne d'Arc promirent alors de pratiquer l'abstinence complète dans l'usage des boissons alcooliques.

Aujourd'hui, la filiale compte 46 hommes qui ont leur insigne et 38 femmes.

Lacordaire :
Président : M. Adrien Rioux
Vice-président : M. E. Morin
Secrétaire : M. Lucien Rioux
Trésorier : M. J.-B. Deschênes.

Ste-Jeanne d'Arc :
Présidente : Mlle Fernande Bernard
Vice-présidente : Mlle Rita Lévesque
Secrétaire : Mlle Alice Moreault
Trésorière : Madame Adrien Rioux.

LES PAYS-BAS
par Hendrick Riernens

L'auteur en écrivant (Pays-Bas) se propose de mieux faire connaître les peuples hollandais et y réussit très bien.

Comme notre Rumilly, l'auteur appuie surtout sur de petits faits, des détails marquants qui aident à connaître le peuple néerlandais d'aujourd'hui d'après son histoire.

Les tableaux les plus vivants nous montrent les épisodes caractéristiques du pays, le développement religieux, intellectuel, politique, colonial et commercial de la Hollande. Ce volume reste d'un grand intérêt.

Editions Variétés : $1.25

CESAR BIROTEAU
par Honoré de Balzac

Faisant partie de la collection "Les Romans illustres" de Variétés, "César Birotteau" n'est plus une nouveauté.

C'est une silhouette ironique qui passe, par la magie du récit, au modèle le plus concret du bon petit commerçant qui a réalisé sa fortune dans son négoce et qui pense réussir mieux ailleurs. L'histoire de la grandeur et de la décadence de Birotteau est un des piliers du monde balzacien, de la Grande Comédie Humaine, étrange et mystérieuse qui hante tous ceux qui y pénètrent.

Editions Variétés : $1.25.

Pour toute commande postale aux Editions, prière d'inclure le montant requis pour défrayer les frais de poste.

Téléphone : 15-M-4

La FAMILIALE

TROIS-PISTOLES

COOPERATIVE DE CONSOMMATION

SPECIALITE :
EPICERIES
QUINCAILLERIE
CONFECTION

La Direction remercie sa nombreuse clientèle pour son encouragement et sollicite sa coopération future.

PARE & SYLVAIN

BOULANGER
Rue de la Mer

TROIS-PISTOLES

Pain à Sandwich et Buns
L'expérience de MM. Paré et Sylvain est votre meilleure garantie pour un pain délicieux

J. H. D

Commerçant de bois en gros

SPECIALITÉS : EPINETTE du QUEBEC, BRUTE et PRÉPARÉE
MOULIN à PREPARER
Communications faciles par eau et par terre.

J. H. DUVAL, Inc. - - TROIS-PISTOLES, Qué.

TROIS-PISTOLES ECONOMIQUE

(Suite de la page 16)

avait un autre; à l'ouest de l'église en pierre, il y en avait un troisième. Au sud de l'église en pierre, il y avait le presbytère, qui n'apparut là qu'au temps de la dernière église de la Pointe. Au sud du presbytère, c'était le Manoir seigneurial; et puis enfin, toujours sur le terrain de la Fabrique, la première école de la paroisse, construite par M. le Curé Faucher, vers 1830.

La dernière église de la Pointe fut démolie en 1882.

Autant de souvenirs historiques religieux !

VOUS AUREZ BEAU DIRE ET BEAU FAIRE...

Vous aurez beau dire et beau faire. . .
Rien n'est plus beau que son pays.

Le territoire des Trois-Pistoles est devenu une paroisse.

Les registres de l'Etat civil y sont tenus depuis 1713. La paroisse est mise sous le vocable de Notre-Dame-des-Neiges. Son érection canonique remonte au 9 novembre 1827; son érection civile, au 12 février 1835; le tout deviendra la municipalité de Trois-Pistoles, le 1er juillet 1845.

En 1844, la population est de 2525 âmes, et la belle église en pierre, toute neuve, est ouverte au culte sur la Pointe.

Les paroissiens se sentent bien chez-eux, au bord de l'eau, malgré la population considérable des rangs. L'église d'en bas n'est-elle pas l'église de tous les paroissiens ? N'y a-t-on pas mis assez généreusement chacun du sien ? Depuis 150 ans près, le service religieux y est donné très officiellement !

"Vous aurez beau dire et beau faire. . ."

La seule pensée d'un déplacement possible du centre de la paroisse devait briser bien des coeurs. Des chemins nouveaux et une église déjà sur la côte ! en 1844.

En bas, c'était à l'endroit qui attire aujourd'hui ceux qui cherchent le calme, le repos, l'idéal. Et alors ?

Pour le bien commun, cependant, les fidèles de la Pointe sacrifièrent généreusement toutes les attirances légitimes de leur "chez-nous". Dieu le reste. . .

Je revois encore, comme je l'ai vue, en 1882, la pauvre vieille église de 1844, abandonnée, seule et désolée, dans un silence imperturbable, dans le calme et aussi dans la tempête des vagues mugissantes, toujours face au soleil levant; je l'ai vue dans les soirs gris de l'automne, dans la brume et dans les clairs nuages d'été, sise et pensive du passé. . .

Inoubliable restera bien sûrement le coin de terre où débarquait, il y a 249 ans, le colon fondateur de la paroisse des Trois-Pistoles, par un beau jour de juin 1696. La Providence y a permis assez d'événements pour cela !

Le domaine de "La Pointe" est une terre bénite pour les vivants et pour les morts. Tous les souvenirs les plus légitimes y restent fixés. . . Sur les "six arpents de superficie", on trouvait en effet une chapelle, une église en bois, une église en pierre, un presbytère, une école et trois cimetières. On ne saurait donc y mettre le pied sans toucher au passé. Et, citadins comme paysans feront bien de n'y point porter des pieds profanes sans se signer au souvenir de la Croix, de l'Evangile, du Missionnaire et du Colon des jours d'antan !

LA RELIGION SUR LA COTE

L'année 1853 est une année mémorable pour Trois-Pistoles : L'église qui attendait sur la côte depuis 1844 est enfin ouverte au culte, par ordonnance de Mgr Turgeon. Tous les paroissiens s'y porteront maintenant de bon coeur. Le chemin central est ouvert à côté de l'église : tout le monde y passera librement, excepté peut-être ce Félix Rioux, qui a bien dit dans un moment d'impatience : "Je veux que le Diable m'emporte, si je viens à passer par le chemin d'en haut".

Cependant, la cloche de l'église d'en bas, marquée 1845 et baptisée Marie-Concorde, est montée dans le clocher de l'église d'en haut, pour proclamer sous la tutelle de la Vierge la constante concorde des paroissiens des Trois-Pistoles.

Le présent des Trois-Pistoles ne ressemble guère à son passé ! alors que la seule famille du Domaine habitait un pauvre logis de colon.

Mais voici encore du nouveau. . .

En 1881, les paroissiens décident de remplacer leur église de 1853 par une autre plus grande et plus somptueuse, plus digne de leur religion et plus en rapport de la richesse de la paroisse.

Monsieur le curé Vézina, était un constructeur émérite, capable de mener l'entreprise à bonne fin. Un plan des plus élégant fut bientôt arrêté, et les travaux de construction commencèrent dès 1882 pour se terminer en 1887. Si bien que la nouvelle église fut ouverte au culte le 1er janvier 1888, et l'église d'à côté démolie vers l'été suivant.

Pas de description : pour en jouir, il paraît qu'il faut voir cette église de 209 pieds de longueur par 70 de largeur et 40 pieds de hauteur sous les voûtes, avec ses quatre clochers et sa coupole magnifique. On dit qu'elle est "un véritable monument de grâce et de majesté". Sa valeur actuelle serait d'une demi-million de piastres.

Comme quoi les habitants des Trois-Pistoles, par la grâce de Dieu, ont réalisé le plan magnifique de la Providence de faire envers et malgré tout, d'une colonie infiniment petite, une paroisse exceptionnellement grande et florissante, riche en toutes sortes de biens.

La belle église fut construire par M. Hubert Morin, aidé au début par un monsieur Audet qui mourut au commencement de la construction. Ce fut également M. Morin qui fut chargé de la finir à l'intérieur et de la décorer, sous M. le curé Morisset, en 1902.

M. le curé Vézina profita de la construction de l'église pour rebâtir en pierre le vieux presbytère.

Les habitants des Trois-Pistoles jouissent de leur paroisse comme d'une "terre promise", j'allais dire comme d'un paradis terrestre. En jouissant davantage ceux qui rattachent le présent au passé, dans leurs calmes réflexions. Et cela est peut-être contagieux pour les visiteurs qui séjournent quelque peu dans cette atmosphère. . .

Honneur aux colons; honneur aux cultivateurs; honneur aux industriels; honneur à toutes classes de bons citoyens qui ont pu faire quelque chose pour leur belle paroisse. Honneur encore aux missionnaires déjà à l'édification et le parachèvement de l'église actuelle qui sont, pour l'église d'en bas, les MM. C. Hot (1806-14), S. Gagnon, P. Bourget, E. Faucher, L. Fortier, P. Pouliot, L.-S. Malo, Léon Roy (1850-53); pour l'église d'en haut : les MM. Léon Roy (1853-66), J.-B. Gagnon (1866-76), O.1D. Vézina (1876-97), D. Morisset (1897-1921).

Tout en suivant leurs affaires, les citoyens des Trois-Pistoles se sont toujours intéressés au progrès de la colonisation des contrées voisines, comme St-Eloi, Ste-Françoise, St-Jean-de-Dieu, Squatteck, etc.

En 1869, M. Napoléon Rioux fondait une société de colonisation, ayant en vue les terres colonisables du canton Bégon, vers le sud des Trois-Pistoles. C'est le Rév. M. Tobie Théberge qui avait convoqué l'assemblée à cette fin. On s'assura l'aide du Gouvernement par une souscription prélevée tout de suite par MM. Napoléon Rioux et le notaire Michaud.

Voici les noms des premiers officiers :

Président honoraire, Rév. M. Gagnon; président actif, Ths-P. Pelletier, Ecr.; vice-présirent, Rév. J.-O. Drapeau; sec.-trés., J.-M. Michaud; comité de régie : MM. Nazaire Têtu, Nap. Rioux, Jules Dumais, Aubut, Max. Larrivée, Simon Côté, Maj. Bélanger.

De là le nom de "La Société" donné à un des plus beaux rangs de St-Jean-de-Dieu. $2,400.00 furent alors employées au défrichement des terres, routes, abatis et construction de maisons. En 1876, MM. A. Lavigne, Napoléon Rioux, Paul Thériault et Joseph Massé fondèrent une société de St-Jean-Baptiste destinée à soutenir l'oeuvre économique de la colonisation. Vers le même temps, un groupe de fervents, accompagnés de M. le chanoine Fournier, curé de St-Arsène, de MM. Napoléon Rioux, Thomas-P. Pelletier et une huitaine d'autres notables, allaient par Notre-Dame du Lac Témiscouata, jusqu'aux lacs Touladis et

Tél. : 95

LEBEL & FRERE

CORDONNERIE

TROIS-PISTOLES

Notre équipement des plus moderne garantit un prompt service et un travail soigné

H. LEBEL, prop.

J. A. BERUBE, Enr.

EPICERIE **QUINCAILLERIE**

TROIS-PISTOLES

A votre service depuis vingt ans notre clientèle n'a cessé de s'accroître

M. Bérubé profite de l'occasion pour remercier sa nombreuse clientèle.

HOTEL TROIS-PISTOLES

J.-J. DESBIENS, prop.

Vous trouverez le confort de votre chez-vous, de bons repas canadiens et de bons lits

Louis Belzile

GARAGISTE

Rue Notre-Dame **Tél. : 42**

SPECIALITE :

Réparation générale

Vulcanisation

Soudure

LE MAGASIN P. JEAN

NOUVEAUTE

Le plus bel étalage de nouveautés pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

A votre service depuis 15 ans

1932-1946 **Tél. : 2**

Le Garage Rioux & Beaulieu ENR.

27, rue Notre-Dame **TROIS-PISTOLES**

Toujours en main les huiles à moteur de toute densité

SPECIALITE : Réparations générales, vente de pneus

Magasins E-M Stores

Rue Notre-Dame **Tél. : 59**

TROIS-PISTOLES

EPICIER-BOUCHER

J.-T. RIOUX, prop.

Squatteck, explorer la forêt, toujours en vue de la colonisation.

Vers 1890, nouvelle excursion de nos gens vers la région du Squatteck, à l'endroit appelé "la Croix", par la route de Saint-Jean et le vieux chemin qui se trouve entre les comtés de Témiscouata et de Rimouski. Le groupe se coposait du Rév. M. J.-Edouard Ouellet, vicaire à Trois-Pistoles, MM. Alphonse Pelletier, Willie Leclerc, Mathias Michaud et C.-E. D'Amours, arpenteur, M. Bilodeau et plusieurs autres. Le groupe passa deux jours à la Croix, où ils eurent la Messe chaque matin.

Plus récemment et toujours en faveur de la colonisation, vers 1925, les notables des Trois-Pistoles signèrent la requête du curé de St-Jean-de-Dieu à l'honorable J.-E. Perreault, alors Ministre de la colonisation, pour l'obtention de la route Trois-Pistoles-Saint-Jean-Squatteck.

On sait maintenant l'influence de cette route sur la colonisation de la dizaine de paroisses qui viennent de surgir de ce fertile territoire, jusque-là en pleine forêt. Route magnifique aussi pour les touristes qui aiment dans leurs agréments une diversion de chasse ou de pêche !

SOUS LE CIEL DE MON BEAU PAYS...

Au centre de la vieille seigneurie de Jean Rioux se trouve maintenant la ville de Trois-Pistoles, incorporée en 1916. Elle est située sur le parcours du chemin de fer Canadien National, à quelque 150 milles à l'est de Québec.

La population des Trois-Pistoles, ville et paroisse, est aujourd'hui de 3,672 âmes, dont environ 1,000 âmes dans la campagne. En tout 701 familles, soit 146 de cultivateurs et 555 d'emplacitaires.

La population des Trois-Pistoles est instruite et distinguée, grâce aux institutions mises de l'avant depuis longtemps par les autorités religieuses et civiles de la paroisse. Et les collèges et couvents du dehors ont de tout temps terminé heureusement des études de toutes sortes. Il serait intéressant de faire l'inventaire des hommes d'oeuvres et des femmes remarquables qui sont sortis des familles de Trois-Pistoles.

La première école y fut ouverte, sur la Pointe, par les soins de M. le curé Faucher, dès 1830.

Le premier couvent, par les soins de M. le curé Léon Roy et payé de son argent. Les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame s'y installèrent en 1858. Les RR. Soeurs Jésus-Marie succédèrent à ces dernières, en 1858. Ce couvent fut rebâti en pierre, au temps de l'église neuve.

L'école des Frères, bâtie au temps de M. le curé Morisset, en 1919, et dirigée par les RR. Frères du Sacré-Coeur depuis une quinzaine d'années.

Une douzaine d'écoles élémentaires parfaitement dirigées, disséminées dans les rangs de la campagne.

Enfin, l'établissement de cours d'anglais et de français, suivis par une couple de centaines d'étudiants et d'étudiantes, pendant les vacances. La partie anglaise est une filiale de l'Universy of Western Ontario" sous la direction de M. H.-E. Jenkin, B.A.— La partie française, sous la direction de M. Epiphane Litalien, inspecteur régional des Ecoles.

Trois-Pistoles est un de nos jolis endroits qui méritent d'être vus par tous ceux qui aiment la belle campagne. Affirmons de nouveau que la Providence en a fait une paroisse exceptionnellement florissante. Elle compte cette année ses 250 ans d'existence. Beau motif d'action de grâces !

A y voir l'agriculture et ses moissons, ses champs immenses de gerbes, la récolte de ses vergers, ses ruchers débordants, ses précieux produits laitiers, ses jardins si bien garnis, on y respire le bien-être et la richesse. Sans compter le pain doré, tout chaud, qui sort du four rustique sur le bord du chemin.

C'est non seulement la merveilleuse fécondité de la campagne des Trois-Pistoles qui intéresse, mais aussi l'activité de sa ville. Située à la sortie de la grande route Squatteck-Trois-Pistoles, qui accommode de nombreuses paroisses du sud, le commerce y est considérable et très développé; on y trouve les facilités du chemin de fer, où stoppent tous les trains de voyageurs; l'accommodement d'hôtels modernes, entre autres, l'Hôtel Trois-Pistoles et J'Hôtel Victoria, tout près de la gare; on peut s'y procurer les bons offices d'hommes de toutes professions et de tous métiers, médecins, notaires, banquiers, courtiers, menuisiers, etc., etc., et même le bureau toujours actif d'une chambre de Commerce dont le président actuel est M. J.-B. Deschênes.

Trois-Pistoles industriel compte deux fabriques de beurre, deux moulins à farine, dont l'un de la Coopérative agricole, une manufacture de chaussures, une boulangerie moderne; pour la main-d'oeuvre, il y a l'établissement de la Peel Construction Co., en plus de cinq grands moulins qui scient et font la préparation du bois de construction, tant pour la ville que pour l'exportation. A Trois-Pistoles, tout y est attirant, notamment comme place d'été, site agréable, propreté des rues, maisons dans la verdure, toits ombragés, population sympathique et plaisante.

NE PASSEZ PAS...

Après avoir visité la belle église et les autres édifices intéressants de la ville, ne passez pas à Trois-Pistoles sans vous rendre à la mer visiter l'ancien domaine religieux de la Pointe, l'avenue des Chalets, où quelques douzaines de gentilles habitations reçoivent annuellement nombre de citadins et de touristes, en recherche de délassement et de santé : L'Ile-aux-Basques, où sont conservées les plus anciennes reliques historiques de la région; les Razades, notamment celles d'en haut, où se trouve la croix du sauvetage miraculeux des chasseurs de loups marins de 1839; les deux Razades devenues maintenant ce sanctuaire des oiseaux aquatiques de la région, sous la garde de la Société Provencher d'Histoire naturelle au Canada; la croix de la première chapelle sur la Pointe; enfin, la Station de Biologie de l'Université Laval de Québec.

NE QUITTEZ PAS...

Ne quittez pas les Trois-Pistoles sans avoir visité, de plus, la croix de la première messe, sur le rivage, du côté est de la Rivière; la Pointe-à-la-Loupe et, en deça, sur le chemin qui y conduit, la vieille "Maison Hantée" aux vieux murs de pierre sur lesquelles on a jeté une couverture d'occasion. C'était jadis un poste des pilotes et du courrier du Roy. Les vieux murs rappellent, dit-on, certain fameux carnaval, à l'occasion duquel assistait un beau monsieur noir qui n'avait rien de rassurant ! Enfin, ne quittez pas sans avoir visité les vieux quais de la Rivière des Trois-Pistoles, qui rappellent l'ancien village qui s'y trouvait en 1844, et la petite église des beaux jours de 1915.

Une excursion sur le fleuve, par Trois-Pistoles, avec M. Charles Morency, gardien de l'Ile-aux-Basques, pourra vous fournir l'occasion d'y pêcher quelque beau flétan de 200 à 300 livres ! ou bien revenus sur le quai des goélettes, d'y pêcher avec plus de succès que les pêcheurs de Paris sur les quais de la Seine, de jolis éperlans très délicieux.

CHEVAL BLANC ET DIABLE NOIR...

Si vous avez peur des "Esprits" et que par hasard vous craigniez la rencontre du Diable, sur le territoire des Trois-Pistoles, vous voudrez bien me le dire, et je vous prouverai indubitablement qu'il n'est plus question du Diable dans la paroisse, depuis son aventure avec Félix Rioux, un franc-tenancier du rang trois, près de Saint-Mathieu.

Il n'est pas vrai qu'un mystérieux cheval blanc ait monté de la grève la pierre de l'ancienne église, qui devait servir au remplissage des murs de la grande église actuelle, comme pourrait vous le certifier Martial Rioux, frère de Sévérin... ainsi que les petits chevaux rouges qui tirèrent beaucoup la langue pour monter leur charge dans la côte de la grève !

Mais il est parfaitement vrai qu'un paroissien eut un compte épineux à régler avec le Diable noir. Et voici comment : Au temps de l'ouverture du chemin sur la côte, aujourd'hui rue Notre-Dame de la ville et route nationale qui traverse toute la paroisse, Félix Rioux, qui tenait absolument au vieux chemin qui traversait la paroisse sur le bord de la grève, s'était impatienté un jour et avait dit : "Je veux que le diable m'emporte, si je viens à passer par le chemin d'en Haut". Par la suite, le chemin d'en bas fut aboli et Félix Rioux en vint à passer par le chemin d'en haut, comme tout le monde. Mais voilà qu'un jour, comme il habitait alors le rang trois de cette paroisse, soit la deuxième ou la troisième terre, en deça de la borne de St-Mathieu, côté sud du rang, voilà donc qu'un bon jour le Diable vint réclamer. Les procédures furent assez longues et ennuyeuses. Le pauvre père Félix subit toute une suite de vexations dans sa maison et les dépendances de la ferme. Lui-même n'était pas le plus épargné !

Dans son épouvantable situation, il eut recours aux pouvoirs de son curé, qui vint tantôt exorciser, tantôt bénir, et qui lui apprit comment se reprendre après s'être donné.

Le Diable vint pour une dernière fois, au jour qu'il avait fixé au père pour venir le chercher. Le malheureux en tremblait ! c'est à croire... Il fit ce que son bon curé lui avait recommandé, entre autres choses, de garder dans ses bras son plus jeune enfant et ne pas s'en dessaisir, quand même l'enfant prendrait la forme d'un tigre, d'un lion, d'un serpent ou d'autres bêtes féroces ou hideuses. Le père Félix n'a pas, dit-on, raconté ce qui s'était passé sous ce rapport, en cette fameuse rencontre, si ce n'est que son Requérant quitta la maison sans en fermer la porte; et... notre père Félix de lui crier : "Mais, tu pars comme un mal appris, sans fermer la porte", tandis que le Diable noir, tout noir, pirouettait dans la "fontaine" et par là, rentrait chez-lui tout piteusement et sans retour...

CHARLES RIOUX

TROIS-PISTOLES

HORLOGER-BIJOUTIER

OPTICIEN D'ORDONNANCE

Agent autorisé des montres

LONGINE, TAVANNES, BULOVA

Tél. : 253

Mme PHIL RIOUX

NOUVEAUTE

Rue Belzile TROIS-PISTOLES

SPECIALITE :

COUPONS

CONFECTION

POUPONNIERE

LE GARAGE TROIS-PISTOLES

REPARATION GENERALE

SOUDURE

LUBRIFICATION

LAVAGE

Notre personnel d'experts est votre meilleure garantie

C. Belzile prop.

TROIS-PISTOLES

LE TRANSPORT BELZILE

DEMENAGEMENT ET TRANSPORT DE TOUT GENRE

Service dans un rayon de 40 milles

Service régulier entre

RIMOUSKI et TROIS-PISTOLES

TROIS-PISTOLES et QUEBEC

La leçon d'un petit ruisseau

R. LEBEL, Philo Sr

Glou, glou, glou ! jase le petit ruisseau sous la neige. Le petit ruisseau jase tout seul sous la neige, perdu au bout d'un pré, comme un bêbé content qui babille tout seul sous ses draps blancs parce qu'il veut déjà exprimer sur ses lèvres son humanité, la joie de son âme et les visions apparues dans le royaume de son innocence. Perdu au bout d'un champ, le petit ruisseau jase sans discontinuer, qu'il y ait ou non des oreilles attentives dans le buisson qui le dérobe. Il ne fait pas de grandes phrases, il est vrai, comme la rivière qui montre de grandes démonstrations avec son eau sur le roc des chutes. Il a des idées de ruisseau et les paroles de son monologue naissent d'elles-mêmes du courant intérieur de sa pensée. Qu'il y ait ou non des oreilles attentives dans le buisson qui le dérobe, il jase sans discontinuer parce que le choc de son mouvement intérieur sur les obstacles qui le révèlent purifie son eau; il jase parce que son devoir de ruisseau est de jaser tout le temps comme ça, aussi parce qu'il est content et qu'il a de la joie à exprimer. Il ne veut épater personne : il sait bien que les fleuves sont là avec leurs marées et le vent qui y déchaîne des colères superbes. Il n'est qu'un pauvre ruisseau de plaine perdu dans un fourré. Mais voici qu'à l'exercice, ses pensées deviennent plus claires que les eaux des montagnes et son verbe chantant comme le cristal.

Il peut dire beaucoup de choses à celui qui sait bien l'écouter. Il peut commencer par son expérience de petit ruisseau qui a dû faire son chemin dans la terre et le roc lorsque les champs n'étaient pas encore labourés : l'histoire d'une mince source partie au pied d'une butte et devenue un ruisseau important grâce au remuement de ses eaux qui percent les rochers et détournent les collines. Il pourrait décrire ce qu'il a vu, les sous-bois où il a médité et qui ont fait son âme si fraîche, les cascades où il a sauté et qui l'ont rendu si limpide. Il peut conter les crues du printemps, sa joie d'être libre de nouveau et vivant à travers la vie qui renaît partout; nous remémorer les grands jours d'été, les jours de vie intense quand le soleil à la Canicule assèche le fond des puits; nous décrire les troupeaux qui viennent s'abreuver chez lui et à qui il ne refuse jamais son eau, même s'il doit après cela s'arrêter de chanter sur les pierres et sécher son lit; il peut parler des jours d'automne où il faut de la bonne volonté pour être content toujours, et jaser pour distraire les plantes tristes de sentir venir la fin; et l'engourdissement de l'hiver, la méditation sous la glace entrecoupée çà et là d'un regard bleu à travers la neige.

Il en a des choses à dire, ce ruisseau. Il mène une vie intéressante parce que, conscient de sa responsabilité, il a su vaincre tous les obstacles, sa timidité de jeune source, le pouvoir absorbant de la terre et les buttes dressées comme des montagnes sur son chemin. La juste confiance qu'il a en lui-même peut servir d'exemple aux hommes.

Efforçons-nous de tirer de la nature les leçons qu'elle peut nous faire. Partout, c'est la confiance active qui est la condition du succès. Il y a un long chemin entre la confiance et la témérité. Chacun porte son trésor. Qu'attend-il pour le faire servir ? Aime-t-il mieux l'enfouir dans la crainte de l'insuccès et dans un sentiment d'infériorité ? Les mouvements et les organisations de notre milieu attendent de nous une vie plus intense et plus fructueuse. Pourquoi compter toujours sur les mêmes, tandis qu'on pourrait partager les rôles avec profit ? Que chacun rejette loin de lui son complexe d'infériorité et, loin de refuser son concours, n'attende pas qu'on le lui demande. Nos cercles d'études, notre journal, l'organisation de nos jeux, nos sociétés d'élocution nous donnent un excellent moyen d'exercer notre personnalité. Sachons en profiter dans le sens de notre développement intégral.

Les plus beaux ruisseaux ne sont pas ceux qui n'ont eu qu'à suivre un lit creusé par la main de l'homme. Ce sont ceux qui ont fait leur chemin de luttes et d'audaces : de même les belles vies ont toujours exigé un déploiement de confiance, de générosité, de force et de persévérance.

Reproduit de La Vie Ecolière

Tél. : 59

Le SERVICE RIOUX Enr.

J.-T. D'AMOURS, prop.

Rue Notre-Dame TROIS-PISTOLES



Alignement de roues, Lavage

Pneus Goodyear, Produits Chrysler

Membre de l'Association des Hôteliers de Campagne

HOTEL VICTORIA

Chs COTE, prop.

TROIS-PISTOLES

CUISINE CANADIENNE

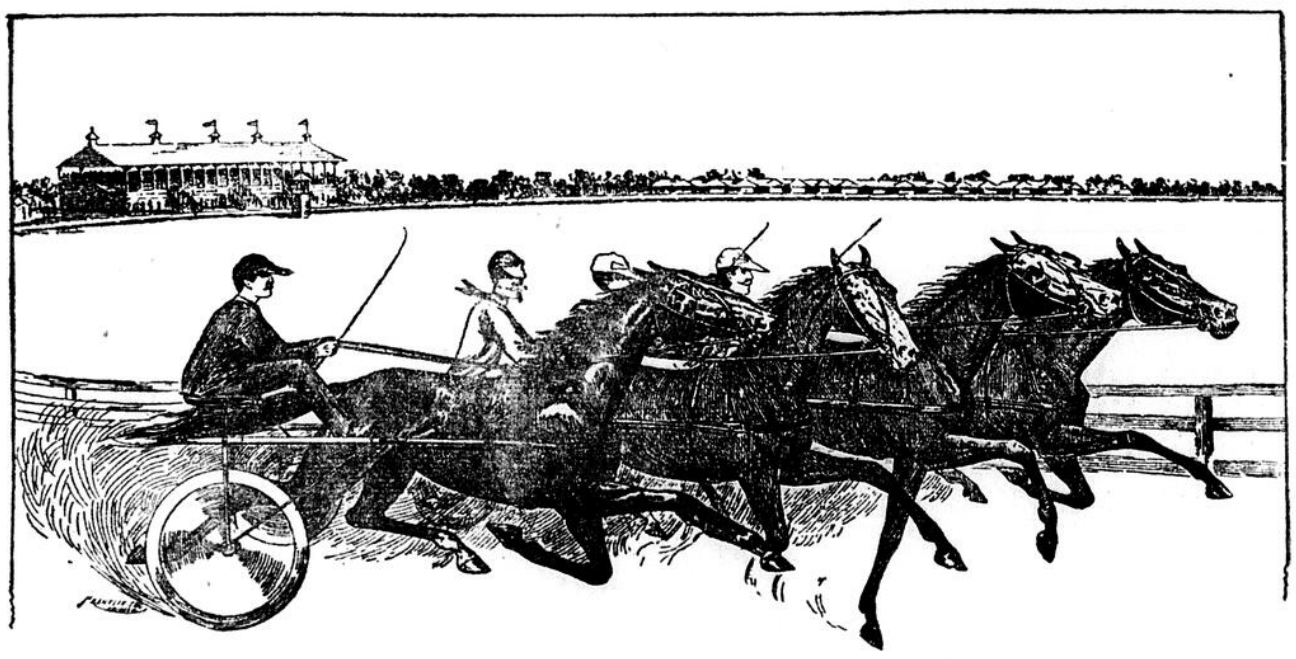
CHAMBRES SPACIEUSES

CONFORT DE CHEZ-SOI

TARIF SPECIAL POUR RECEPTIONS

LE CHAMP DE COURSES DES TROIS-PISTOLES

Propriété de M. André D'Amours



M. ANDRE D'AMOURS EST PROPRIETAIRE D'UNE DIZAINE DE CHEVAUX DE COURSES. IL EST AUSSI PROPRIETAIRE DU CHEVAL "SO AND SO", CHAMPION. MEMBRE ACTIF DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DES TROIS-PISTOLES ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. UN DES HOMMES D'AFFAIRES LES PLUS EN VUE DE LA REGION, M. D'AMOURS OPERE AUSSI UN COMPTOIR DE BOUCHERIE-EPICERIE DANS LA VILLE ET UN FLORISSANT COMMERCE EN GROS SUR LA RIVE NORD DU ST-LAURENT.